58 COMPAGNIES FRANÇAISES
14 COMPAGNIES ÉTRANGÈRES...

...pratiquent en France l'Assurance automobile. Chacune d'elles accorde des conditions particulières.
Assuror, Assureurs-Conseils, spécialistes de l'auto, guident votre choix. Ils vous procurent l'Assurance la plus avantageuse dans votre cas particulier : bon conducteur, fonctionnaire, représentant, membre de club, plusieurs voitures, circulation réduite, etc..., etc...
En cas d'accident, leur service accéléré « Auto-Défense » vous fait indemniser mieux et plus vite.
Consultez-les de suite gratuitement en joignant cette manchette. Vous recevrez, en outre, leur plaquette « Conseils pratiques en cas d'accident ». Assuror, 62, rue Lafayette, PARIS (9e). Taitbout 48-64 (3 lignes).

Paris-presse : l'intransigeant

DERNIÈRE ÉDITION

6 PAGES

Corse et Afrique du Nord : 9 FRANCS

6e Année. - N° 1.435 VENDREDI 29 JUILLET 1949 PRIX : 8 FRANCS Sainte-Marthe

Après une double et vaine tentative d'accord sur la prime de vacances, la situation politique s'est encore aggravée. Tendance pessimiste : éclatement possible du ministère après la ratification du pacte Atlantique par les sénateurs.

CONSEIL DE CABINET DÉCISIF A MATIGNON...

...car les modérés demeurent inflexibles tandis que Daniel Mayer reste sur ses positions

LES heures et les jours passent sans qu'on aperçoive l'issue par laquelle M. Queuille pourrait sortir du guêpier dans lequel l'imprudence de M. Daniel Mayer l'a jeté.

Ce matin, les groupes ont délibéré, au Palais-Bourbon, sur la nouvelle formule transactionnelle de M. Barangé — vote d'un statut du personnel de la Sécurité Sociale en octobre.

Et, une fois de plus, le P.R.L., les indépendants et les paysans sont restés intransigeants.

Trois hypothèses à 16 heures

Trois hypothèses servent désormais d'aliment aux discussions de couloirs :

1. Démission du cabinet après le nouveau Conseil de cabinet qui s'est ouvert à 16 heures.

2. Queuille demande aux ministres modérés de rester en attendant le verdict de la Chambre qui aura lieu demain lors de la discussion des interpellations sur la prime de vacances.

3. Daniel Mayer consent à se laisser fléchir, ce qui paraît bien improbable.

Intransigeance totale à droite

Désireux de retirer tout aliment à une campagne de généralisation des primes de vacances qui pourrait être funeste à l'œuvre de redressement économique et monétaire entreprise, M. Paul Reynaud avait suggéré hier que le montant de la prime de vacances accordée au personnel de la Sécurité Sociale soit considéré comme une simple avance à récupérer sur les traitements des six mois suivants.

Les modérés s'y tenaient ce matin, et comme les socialistes repoussaient cette résolution, on ne voit guère comment les choses pourraient encore s'arranger, d'autant plus que le P.R.L. a surenchéri en maintenant le retrait de ses ministres.

On discute toujours, mais...

Les négociations ne sont pas rompues, mais personne ne croit plus qu'elles aient beaucoup de chances de réussir.

Quoi qu'il arrive, le personnel de la Sécurité sociale aura gagné à cette aventure la pose d'un verrou destiné à fermer désormais la porte aux fantaisies que facilitait la gestion autonome des caisses. Et les modérés risquent d'obtenir ainsi le contrôle qui leur avait été refusé lors des récentes interpellations.

Voilà comment se pose, désormais, le problème sur le plan de la technique.

Sur celui de la politique, la situation est beaucoup moins claire.

Il est évident que les socialistes et le M.R.P. ne souhaitent pas une crise ministérielle. Il est non moins certain que les radicaux tiennent à faciliter la tâche de M. Queuille sans accepter pour cela la mise en péril de l'œuvre péniblement élaborée depuis un an.

Mais la bonne volonté de ces trois groupes ne saurait suffire si elle se heurte à une intransigeance absolue des groupes modérés.

La crise est-elle inévitable ?

Celle-ci est-elle inévitable ? Certains vont jusqu'à affirmer que leur décision était irrévocable dès le départ et qu'ils n'attendaient courtoisement, pour retirer leurs ministres, que la ratification définitive du pacte de l'Atlantique par le Conseil de la République.

D'autres laissent à penser que de puissants éléments extérieurs au Parlement seraient désireux de voir un gouvernement fort s'installer au pouvoir avec une autorité suffisante pour faire cadrer une indispensable remise en ordre des salaires avec la réussite des grandes opérations de l'automne prochain qui doivent stabiliser les monnaies, tout au moins leur rendre la convertibilité nécessaire à des transactions accrues dans la sphère européenne.

Sans doute la composition politique du nouveau cabinet serait-elle sensiblement analogue à celle du cabinet Queuille, puisqu'il n'en est pas d'autre de possible, mais les hommes seraient « neufs » au lieu d'être « usés » par un an de pouvoir, si fructueux qu'on puisse estimer leurs efforts

Voilà le véritable problème

Mais les circonstances de la crise éventuelle sont-elles favorables à un tel dessein ? Là est tout le problème, et la réponse est si délicate que les successeurs éventuels, tels des champions du Tour de France, se gardent bien « de mettre le nez à la fenêtre ».

Leurs efforts tendent à restreindre la manœuvre au plan technique. Ceux de M. Queuille ont pour but de les contrer en portant le débat sur le plan politique.

Le président du Conseil refuse donc toute démission de ministre sans un débat devant le Parlement. Il est soutenu dans cette tactique par le Président de la République, qui y voit le seul moyen de recueillir les indications qui lui seraient nécessaires pour résoudre une crise éventuelle.

Et la question de confiance se trouvant alors posée, le vote deviendra forcément politique. Selon toute vraisemblance, cette épreuve de clarification politique aura lieu demain.

Dès lors, les modérés qui refuseraient leurs voix assumeraient la responsabilité de la crise alors que, sur le plan technique, celle-ci incomberait à M. Daniel Mayer et, par conséquent, aux socialistes qui se sont solidarisés avec lui.

La différence peut paraître subtile à l'homme de la rue. Elle est considérable dans l'atmosphère du Palais-Bourbon.

En effet, les hommes qui seraient appelés par le président de la République — quels qu'ils soient — apparaîtraient comme « marqués à droite », ce qui risquerait de rendre difficile le succès de leurs efforts en vue de la mise sur pied d'une équipe susceptible de réunir la majorité constitutionnelle.

A côté des négociations publiques ouvertes, il y a donc des marchandages secrets dont le résultat a au moins autant d'importance

M. Queuille est un fin manœuvrier. Il peut sortir par une porte et rentrer par une autre. La tâche de ses successeurs éventuels ne serait pas aisée. Les difficultés de l'entreprise feront-elles reculer, au dernier moment, ceux qu'inquiète une crise ministérielle qui pourrait être fort délicate à résoudre ?

Pourquoi Comment

LA PRIME

TOUT le monde a raison, dans cette affaire des « primes de vacances. »

Les employés de la Sécurité sociale ont apparemment raison de vouloir être assimilés aux employés de banques et d'assurances, qui perçoivent deux mois doubles et, souvent, une prime de vacances.

Les ouvriers ont tout aussi raison de dire que, puisque leurs cotisations servent à payer une prime au personnel de la Sécurité sociale, il n'y a pas de raison qu'eux, les cotisants, ne bénéficient pas du même avantage, aux frais des patrons.

Les patrons, à leur tour, ont raison d'alléguer que, si la prime est la règle cette année, elle devra être payée l'an prochain et les années suivantes, et deviendra un droit intangible. Rien ne la distinguera plus du salaire. Elle entraînera donc fatalement une hausse des prix de revient, c'est-à-dire des prix tout court.

Là dessus, le gouvernement a raison de préciser que la prime de vacances ne doit pas être un salaire, mais une gratification. A vrai dire, il feint de supposer qu'à la Sécurité sociale et dans les usines, la prime de vacances est une gratification payée sur la tirelire aux retraites ou sur les bénéfices clandestins. Il ne cherche pas à savoir si l'an prochain la prime sera accordée, s'il est juste aussi que l'ouvrier de la société Durand qui est en déficit soit pénalisé par rapport à celui de la Compagnie Dupont qui réalise d'énormes bénéfices. Ce n'est pas son affaire.

Tentation

MAIS qui donc aura tort, en définitive, si chacun s'en tient à ses bonnes raisons, au milieu d'une agitation sociale renouvelée. C'est M. Tout le monde.

La perspective de toucher — et tout de suite, au départ en vacances — cinq beaux billets de mille (ou 6.250 francs, comme à la Sécurité sociale, ou un mois de salaire, comme le réclament les ouvriers du caoutchouc à Clermont-Ferrand), c'est la tentation de saint Antoine à laquelle il serait héroïque de résister.

Mais que se passera-t-il si la totalité des travailleurs, qui sont au nombre de vingt millions en France, reçoit une prime de vacances de 6.000 francs.

C'est très simple : la Banque de France devrait, d'ici le 15 août, émettre pour 120 milliards de billets de banque. 120 milliards qui provoqueraient immédiatement la hausse des prix de détail, selon un processus auquel les Français commencent à être habitués.

Nouveau trou

ENVIRON 2.500.000 fonctionnaires et employés des services publics dont le déficit est à la charge de l'Etat, ne manqueraient pas de réclamer aussi leur prime : il faudrait donc que M. Petsche entreprenne aussitôt de boucher ce gouffre budgétaire par quelque impôt supplémentaire.

En moins d'un mois, la course fatale entre les prix, les salaires, les impôts serait à nouveau déclenchée. Ainsi l'avantage de chacun tournerait au détriment de tous.

Nous entendons bien — et M. Daniel Mayer en a convenu implicitement — que la prime de vacances constitue au fond une augmentation de salaire déguisée, une sorte de dessous de table destiné à compenser la faiblesse de certains appointements.

Vraie garantie

SI c'est cela, alors il faut lui donner son vrai nom, à cette prime, et envisager sérieusement la libération des salaires. La vraie garantie du travailleur et son indépendance, c'est la paye de la fin de la semaine ou du mois, bien plus que les avantages, primes, indemnités, rappels, allocations, que le dirigisme a multipliés ces dernières années.

C'est sur le principal, sur le salaire de base, qu'il est juste et normal de discuter, et non sur le droit à être payé deux fois pendant la période des vacances.

Ce qui s'est passé depuis cette nuit

27 juillet

23 H. 50. — M. Barangé sort, le premier, du cabinet de M. Queuille, où sont réunis les présidents des groupes parlementaires. « Tout est arrangé ! dit-il. On va mettre au point en faveur du personnel de la S.S. un statut qui sera discuté à la rentrée d'octobre.

28 juillet

0 H. 10. — M. de Menthon et Mme Francine Lefebvre (la petite chocolatière) sortent. Ils démentent l'affirmation de M. Barangé.

« Il s'agit simplement d'une suggestion. »

0 H. 15. — Sortie de MM. Paul Reynaud et Moch. Ce dernier empoigne l'ancien ministre par l'épaule et le jette littéralement dans sa voiture, comme un délinquant dans un panier à salade.

M. Reynaud a le temps de déclarer :

« Les négociations ? Un simple ballon d'oxygène ! »

0 H. 30. — Les autres interlocuteurs de M. Queuille arrivent au Palais-Bourbon.

« Les groupes décideront. Rien n'est encore réglé. Tout le monde cherche une solution plus technique que politique. »

11 H. 30. — L'intergroupe des paysans et des indépendants rejette la transaction mise au point cette nuit à Matignon, mais, affirmant leur désir d'éviter la crise, les modérés proclament la nécessité d'un compromis.

« Tout cela finit par sentir mauvais ! » reconnaît M. Jacquinot en sortant de cette réunion.

11 H. 45. — Le P.R.L. maintient sa position. Il exige le retrait pur et simple des mesures prises en faveur du personnel de la S. S.

12 H. 10. — Nous avons voté un texte de confiance à M. Queuille en l'invitant à trouver un compromis, déclare le président du groupe radical.

12 H. 30. — Les représentants des groupes pénètrent dans le bureau de M. Queuille, pour la troisième fois en moins de 24 heures.

13 H. — A l'issue de la conférence, l'impression générale est que rien ne s'arrange. Un Conseil de cabinet aura lieu cet après-midi, à 16 heures, pour mettre au point les divergences qui subsistent encore.

M. Paul Reynaud n'a pas réussi à convaincre son groupe d'adopter une formule médiane entre la proposition de M. Daniel Mayer (caisse des retraites) et celle du groupe des indépendants et P.R.L. (précompte).

En sortant du cabinet présidentiel, M. Paul Reynaud déclare :

« Il ne faut pas être trop optimiste. Mon groupe est toujours hostile à la formule de Daniel Mayer. »

M. Charles Lussy (S.F.I.O.) :

« Il appartiendra au Conseil de cabinet de définir sa position. »

M. Pleven (R.G.R.) :

« Il ne faut jamais faire de prophéties, surtout en ce moment. »

M. Daniel Mayer :

« C'est au Conseil de cabinet qu'il appartiendra de prendre une décision finale. Le président du Conseil aura à pourvoir au remplacement ou au non remplacement des éventuels partants, et je souhaite, pour ma part, qu'il n'y en ait pas. »

M. Marcellin, secrétaire d'Etat à l'Intérieur :

« J'estime que la position du président Queuille est excellente et que déclencher une crise ministérielle dans les circonstances présentes risquerait de nous ramener à la situation que nous avons déjà connue ; en l'absence d'un gouvernement, les revendications sociales se donneraient libre cours et la tâche du prochain cabinet serait plus difficile que celle de l'actuel gouvernement. »

M. de Tinguy (M.R.P.) :

« Il y a 75 pour 100 de chances pour que les ministres modérés démissionnent. »

EN PAGE 3 :

Les conflits sur la prime et la grève des midinettes

6.800.000

Un payeur-receveur du métro attaqué à la République

DES gangsters en traction ont attaqué, ce matin à 7 h. 10, des payeurs du Métropolitain, à la station République et leur ont enlevé 6.800.000 fr., représentant la paye des agents de la ligne n° 5.

M. Prost, payeur à la R.A.T.P., et deux porte-sacoches, MM. Leonetti et Berger, qui venaient d'effectuer la paye dans une station voisine, descendaient, vers 7 heures 10, les escaliers qui conduisent sur le quai de la ligne n° 5, en direction de la Place d'Italie.

Trois hommes

C'est à ce moment que surgirent, de derrière la cabine de distribution des billets, trois hommes, armés de mitraillettes, qui les suivirent dans l'escalier. Arrivés au milieu de celui-ci, sur un petit palier, avant que les payeurs ne franchissent le portillon, les gangsters attaquèrent.

Après avoir désarmé M. Prost, ils s'en prirent aux deux porte-sacoches et leur enlevèrent leurs sacoches. L'un contenait 300.000 fr., l'autre 6.500.000 francs.

M. Leonetti, qui avait eu la velléité de faire face aux malfaiteurs, reçut un coup de crosse de revolver sur la tête et s'écroula.

Les bandits s'enfuirent quelques instants plus tard, emportant ainsi près de 7 millions.

La fuite

Les deux employés du métro encore valides poursuivirent leurs agresseurs. Dans l'escalier, l'un des malfaiteurs, se retournant, tira un coup de feu en direction de ses poursuivants, sans les atteindre, cependant M. Berger sortit à son tour un pistolet de sa poche, mais son arme s'enraya.

Au dehors, la chasse continua encore quelques secondes. Rapidement, les bandits gagnèrent une « traction

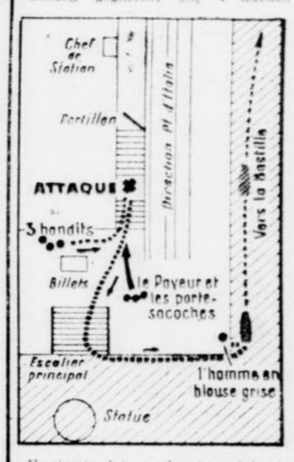

En trait plein : chemin suivi par les employés du Métro.
En pointillés : chemin suivi par les gangsters.
La partie non hachurée représente le sous-sol de la station.
La partie hachurée représente l'extérieur de la place de la République

avant » noire qui stationnait près de là et devant laquelle se tenait un quatrième complice, vêtu d'une blouse grise. Ce dernier, une arme au point, protégeait la fuite de ses acolytes.

Avant qu'un agent de police de faction place de la République, qui s'était joint aux poursuivants, ait eu le temps d'intervenir, le véhicule démarra à vive allure par le boulevard du Temple, en direction de la Bastille.

M. Leonetti, blessé à la tête et à la main, a reçu les premiers soins à l'hôpital Saint-Louis. Son état n'inspire pas d'inquiétude.

Des barrages ont été établis partout dans Paris, mais jusqu'ici sans résultat.

CETTE JEUNE FILLE A TRÈS PEUR DE JEAN GABIN

MARCEL CARNÉ est photographié ici avec la nouvelle héroïne de son prochain film, « La Marie du Port » : Nicole Courcel. Elle a 17 ans et est la fille du journaliste Jean-José Andrieu. Elle a déjà tourné « Rendez-vous de juillet », avec Becker, qui la découvrit dans un cours dramatique. Mais elle est plus émue qu'une débutante car elle aura pour partenaire Jean Gabin, qui l'intimide beaucoup. Dans le film, Gabin campe un bon vivant, directeur d'une brasserie-cinéma de Cherbourg, qui s'éprend de la toute jeune sœur de son amie. Le rôle de la jeune fille devait être confié primitivement à Anouk Aimée, mais celle-ci est retenue en Angleterre. Le premier tour de manivelle sera donné le 7 août, à Cherbourg.

LES MYSTÉRIEUX EMPOISONNEMENTS DE LOUDUN

"Mme Pintoux dit vrai et avant quinze jours nous confondrons la veuve Marie Besnard..."

affirment maintenant les policiers

(De notre envoyé spécial Robert FLORET.)

LOUDUN, 28 juillet.

DANS quinze jours, nous espérons être en mesure de prouver, d'une façon irréfutable, que Marie Besnard a bel et bien empoisonné son mari », nous ont affirmé les policiers de la brigade mobile de Limoges qui poursuivent sans désemparer les vérifications, parfois décevantes, de tous les témoignages recueillis jusqu'à présent dans cette sombre affaire de Loudun.

« Nous démontrerons, en même temps, que l'intoxication dont a été victime la fermière elle-même, après le fameux déjeuner des « Liboureaux », fut, en réalité, simulée avec talent par l'inculpée qui pensa, à l'époque, s'assurer un éventuel moyen de défense dans le cas — qu'elle croyait peu probable d'ailleurs — où son crime serait un jour découvert.

» Nous sommes, en effet absolument persuadés maintenant que les déclarations signées par Mme Pintoux sont sincères.

» Or, bien que ces déclarations paraissent sujettes à caution à certains témoins — d'ailleurs de bonne foi, qui, eux, donnent sur les jours qui précédèrent la mort de Léon Besnard des indications différentes de celles de l'ex-postière de Loudun — il n'en reste pas moins vrai que le fermier a fait, indiscutablement, à Mme Pintoux, cinq jours avant de mourir, la terrible confession que nous connaissons. »

Sans afficher un optimisme prématuré, il nous paraît évident que, pour être si catégoriques les deux commissaires qui mènent l'enquête doivent posséder, soit une grande partie des éléments qui prouveront, quand elles seront complètes, la culpabilité de l'inculpée ou bien être sûrs de l'entrée en scène d'un témoin de la dernière heure, peut-être même déjà contacté par eux, et qui portera le coup de grâce à la veuve.

Notons, à ce sujet, que nous avons pu obtenir, enfin, l'adresse de Mme Pintoux. Après avoir passé quelques jours chez son fils, qui est fermier à Nesdes, l'ancienne amie intime des

VOIR PAGE 5

"Les ouvrages à l'aiguille reviennent à la mode"

MADAME,
pour votre parure et celle de votre maison
achetez

OUVRAGES A L'AIGUILLE

L'ALBUM DES BEAUX OUVRAGES ET DES LINGERIES ÉLÉGANTES

Contient un choix très important de broderies légères, motifs décoratifs d'un style inédit, points de croix, jours, alphabets brodés, etc. Points tous très nouveaux, d'une exécution rapide.

Des modèles d'un bel effet. Faciles à réaliser.

En vente partout . . . . . 120 fr.

ÉDITIONS TRICOTS DE PARIS
193, rue de l'Université - VII[e]

UN FOCA
OU TOUT AUTRE APPAREIL

S'ACHÈTE CHEZ LE GRAND SPÉCIALISTE
PHOTO-PLAIT
37, RUE LA FAYETTE, PARIS 9e
OU DANS SES SUCCURSALES
CATALOGUE 1949
PHOTO-CINÉMA-RADIO-PHONO
160 PAGES CONTRE ENVOI DE 100 F REMBOURSABLES

LE FEU AUX USINES PEUGEOT A VALENTIGNEY

MONTBELLIARD, 28 juillet. (A.F.P.). — Un grave incendie s'est déclaré, ce matin, vers 10 heures, dans un bâtiment des usines Peugeot, à Valentigney.

Le feu, qui avait pris naissance dans un hangar où étaient entreposées de la paille et des planches, s'est communiqué à l'ensemble du bâtiment qui est occupé par un atelier de menuiserie.

COUPURES DE COURANT LE 30 JUILLET dans la région parisienne

L'Electricité de France communique :

La sécheresse persistante contraint à des coupures de courant pour la journée du samedi 30 juillet. Ces coupures seront effectuées dans la région parisienne conformément au plan ci-dessous :

De 7 h. à 8 h., zone C ;
De 8 h. à 9 h., zone A ;
De 9 h. à 10 h., zone B ;
De 10 h. à 11 h., zone E ;
De 11 h. à 12 h., zone F.

700 MILLIONS POUR LA TÉLÉVISION

La commission de la presse a adopté, en fin de matinée, le rapport de M. Paul Rivet, sur la proposition de résolution de M. Géraud Jouve, tendant à inviter le gouvernement à ouvrir un crédit de 700 millions pour l'équipement de la télévision.

REFLETS de PARIS

Aujourd'hui

CONFERENCES. — 14 h. 45. Musée Galliéra : « Le Salon de l'Imagerie » ; 15 h. Souvenirs de Paris à l'Hôtel de Sévigné, R.-v. entrée du Musée Carnavalet ; Visite des parties hautes de Notre-Dame, R.-v. entrée principale ; Visite des jardins et bosquets de Versailles, par M. Alfred Marie, R.-v. grille du château ; « La Manufacture des Gobelins », par Mme Camus, R.-v. 42, avenue des Gobelins ; « L'Ecole supérieure d'apiculture », 6, avenue Stinville, à Charenton.

CONCERTS. — 17 h. Kiosque du jardin du Luxembourg, musique de l'Air, dirigée par le commandant Robert Clérisse. Au programme : œuvres de Weber, Alfven, Ravel, Gimenez, Granados et Liszt ; 21 h. Palais de Chaillot, deuxième récital Chopin, par Jeanne-Marie Darré.

CINEMA. — 20 h. 30, Cinémathèque, 7, avenue de Messine : « L'Ecole de Ruttmann », Welstadt in Flegeljahren (Heinrich Huser, 1928).

LA FLAMME. — U.N.C. Section de Palaiseau, U.N.C. Section de Maisons-Alfort.

Oudart contre Pagnol

MARCEL PAGNOL n'ayant pas rendu à Oudart ce qui est à César, celui-ci s'en est retourné devant le tribunal civil de la Seine pour demander réparation en justice.

L'engagement par l'Immortel, auteur de la trilogie marseillaise, dans le rôle de César qui devait être repris au théâtre des Variétés était considéré par Félix Oudart comme une consécration historique de son talent.

Jouer « César », c'était en quelque sorte, pour le disciple de Louis Jouvet, occuper désormais le trône de Raimu, empereur des artistes.

Marcel Pagnol n'avait d'ailleurs pas ménagé les promesses les plus alléchantes, assure le plaignant qui n'en veut pour preuve que l'abandon de son rôle dans la « Folle de Chaillot » en plein succès.

Félix Oudart poursuivit les répétitions de « César », du mois de janvier au mois d'avril 46 ; et puis, sans que les acteurs n'en sachent la raison, Pagnol retira sa pièce des Variétés peu avant la première.

Ce n'est que l'année suivante que « César » fut repris dans le théâtre des boulevards, le rôle principal fut alors interprété par Vilbert.

Félix Oudart réclame un million de dommages-intérêts à Marcel Pagnol. Le procès se plaidera à la rentrée devant le tribunal civil de la Seine.

« M. Vincent » joue du violoncelle

POUR incarner Offenbach dans « La Valse de Paris » de Marcel Achard, Pierre Fresnay doit porter des favoris. Afin d'obtenir une authenticité parfaite, il a décidé... de les faire pousser.

Pierre Fresnay a pris également, avec son ami Louis Beydts, des leçons de violoncelle. Mais comme il est, dit-il, rétif aux subtilités musicales, il s'exerce à battre la mesure en frappant de grands coups de bâton... sous l'œil narquois d'Yvonne Printemps, musicienne dans l'âme.

L'Aga figurant

DES cinéastes « olivodiens » sont à Paris. C'est là chose courante depuis un an ! La fournée en cours comprend Grégory Ratof, Edward G. Robinson, Peggy Cummins, Richard Green, Nora Swinburn.

Pour quatre jours, ils ont adopté les rues de Paris et une auberge de Montfort-l'Amaury, afin de réaliser quelques scènes de « My Daughter Joy ».

On a aussi tourné devant le Ritz. Un gros monsieur était nécessaire pour figurer de dos un personnage dans le genre de l'Aga Khan. Il en passa justement un.

— Voulez-vous tourner pendant trois secondes ? demanda Ratof. Vous toucherez un peu d'argent.

L'inconnu accepta. Avec beaucoup de patience, il répéta une fois, deux fois, dix fois. Après quoi, il fut libéré.

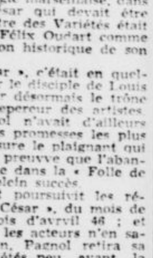

On le vit alors entrer dans le Ritz « pour de bon ». On vit aussi le personnel se plier en deux.

Car c'était l'Aga Khan lui-même.

« Les Enfants terribles » à l'écran

JUSQU'ICI, Jean Cocteau avait l'habitude de réaliser lui-même ses films. Mais le poète est, actuellement, débordé : il prépare, pour la rentrée, le film « Orphée », monté au théâtre Edouard-VII, « Le train nommé désir » et songe à faire jouer « Britannicus ».

Aussi a-t-il autorisé Jean-Pierre Melville de porter à l'écran ses « Enfants terribles ». Nicole Stephane incarnera Elisabeth. Un jeune inconnu — nouvelle découverte de Cocteau — sera Paul. Il s'appelle Edouard Dermit. On le verra également dans « Orphée ».

Un futur Jean Marais ?

On dit que...

★ Simone Signoret ne veut plus tourner qu'avec son mari, Yves Allegret. Aussi ce dernier l'a-t-il choisie pour interprète de son prochain film : « Dominica », scénario original de Jacques Deval, qu'Allegret réalisera en septembre, en Corse.

★ Carette serait M. Jourdain dans un film « inspiré » du « Bourgeois gentilhomme ».

Le commissaire est recalé

LE commissaire du Gouvernement qui a requis au procès Abetz, et qui s'appelle assez plaisamment M. Filcoteau, vient d'enregistrer un gros échec personnel.

Cet heureux magistrat militaire était, en effet, candidat à la licence en droit. Or, il vient de se faire « coller » comme un vulgaire étudiant de troisième année, confirmant ainsi ce vieil adage, « qu'il n'est en général besoin de savoir du droit pour requérir ».

M. Gide, pitié pour les jeunes filles

NOUS avons publié récemment un article sur la carrière d'André Gide. Il était fort question de cinéma.

Nous avions déjà reçu, à ce sujet, quelques coups de téléphone de jeunes correspondantes se sentant fort capables de devenir, à l'écran, des héroïnes gidiennes.

La plupart sont décidées à gagner la confiance du père des « Nourritures terrestres » (quelle paternité !). Certaines vont jusqu'à songer au suicide. Hé là ! L'une d'elles a même déclaré, par lettre : « Veuillez me faire savoir où je peux vous voir, vous rencontrer et à quelle heure et quel jour ; peut-être empêcherez-vous que je ne fasse une « grosse » sottise.

M. Gide, pitié pour les jeunes filles (pour une fois !).

Un mot

DES son retour de Guatemala — où le bruit avait couru qu'il fut fait général — Jean-Paul Sartre va trouver sur son bureau les dernières épreuves de « La Mort dans l'Ame », troisième volume des « Chemins de la Liberté ».

Le quatrième aura pour titre : « La Dernière Chance ».

— On appelle ça une chance ! s'exclamait hier le bon poète Léo Larguier qui n'est pas du tout sartrien.

CHERCHEURS ET FLIBUSTIERS DE L'AMOUR

Une enquête de Claude HERVIN à propos de la mort mystérieuse de la belle Alice Gamba

GIGOLOS ET COUREURS DE DOT

Pour eux, Amour = Business

...Et pas de sérénade au clair de lune !

IV^e ARTICLE
(Voir " Paris-presse - l'intransigeant " depuis le 26 juillet.)

LA fortune ne se trouve pas, dit-on, sous le sabot d'un cheval. Mais peut-être bien au coin d'une petite annonce de mariage...

Si la fantaisie vous prenait d'examiner, une à une, les annonces qui composent les colonnes réservées à cette rubrique, vous constateriez que presque toutes — pour ne pas dire la totalité ! — proclament : « grosse fortune ; brillante situation ; capital 50 millions ; appointements 1.500.000 ; revenu net 2 millions ; propriétaire de plusieurs immeubles », et autres déclarations alléchantes.

De quoi faire rêver un jeune homme pauvre, un aigrefin et même un honnête contrôleur des contributions !

Dans ces conditions, comment voulez-vous que les chasseurs de fortunes ne constituent pas, pour ces hebdomadaires « spécialisés » un large noyau de clientèle ? Instruits par l'expérience, ils se doutent bien que toutes ces affirmations de « grosses fortunes » doivent contenir une part de bluff et le publicité. Mais ils sont incapables de la discerner. Alors ils écrivent...

Celle qui a été « blessée par la vie » ne saurait, bien entendu intéresser cette catégorie de correspondants. Mais une « divorcée, 40 ans, 800.000 francs par an, plus fortune personnelle » ? hé, hé ! Et « ...jeune fille de vingt-huit ans, grosse fortune, immeubles province » ? Comment donc !

Deux catégories de correspondants

J'ai reçu un certain nombre de lettres d'où la sérénade au clair de lune était exclue. D'une manière générale, elles se divisent en deux catégories :

1) Les lettres de gigolos. Ceux-ci s'adressent à la femme mûre, uniquement, et exposent leurs souhaits en termes plus ou moins voilés. La plupart se plaignent du manque de désintéressement (!) des jeunes filles et comptent sur la riche inconnue pour les « aider à faire leur chemin », ...avec une voiture, une garde-robe et un appartement (mais cela, c'est sous-entendu).

Au fond, nous n'avons guère changé, depuis que Bourdet écrivait *Le Sexe faible* ! Et ce sera ainsi tant qu'il y aura des vieilles dames riches et sentimentales et ces jeunes gens pauvres et... adroits.

2) Les lettres de coureurs de dot. La jeune fille en reçoit autant que la femme de quarante ans. Quelques millions sont toujours bons à prendre — même en francs Queuille!

Celui-ci veut une "associée" et 10 millions

Les termes de ces lettres ne sont pas toujours très mesurés. Ainsi, M. N..., habitant une commune de Seine-et-Marne, a écrit à « Eliane Blanchet, jeune fille » sans préciser son âge ni sa profession. Sur la photographie jointe à la lettre on lui donne 35-38 ans et, si son physique est assez celui d'un facteur rural habillé pour la grand'messe, l'orthographe de M. N... est fort déficiente.

Comme il déclare faire des milliers de kilomètres par an (imagine qu'il s'agit d'un camionneur

M. N... demande toute simplement à Eliane, « en attendant, dit-il, une union définitive » de lui avancer 10 millions afin de lui permettre de prendre part à une « association » au capital de 30 millions

En toute simplicité !

L'homme de chez "Maxims" exige un compte en banque

M. H., lui procède différemment — pour essayer de parvenir au même but. Il est Anglais, habite, dit-il, l'hiver en France et l'été aux Etats-Unis, où il possède un compte en banque de 28.000 dollars, un immeuble et trois automobiles. Il a cinquante ans, il est divorcé et il se livre au commerce international. Il compte venir très bientôt à Paris et demande à la « jeune fille » de lui télégraphier la réponse à Londres.

A la bonne heure, voici un homme d'affaires ! Par télégramme, je lui demande la date de son arrivée à Paris, en prévision d'un rendez-vous.

La seconde lettre de M. H. est trop belle pour que je puisse résister à la tentation de la publier en entier,

« Mademoiselle,

« Avant de concerter un rendez-vous, je voudrais recevoir quelques renseignements :

« Quelles langues parlez-vous ?

« Quel est votre nom et votre adresse ?

« Quelle est votre fortune personnelle ?

« Quelle est votre banque ?

« Je me trouve déjà à Paris mais « comme il y a beaucoup d'aventurières à Paris, sera nécessaire « établir votre identité avant de « commencer des relations. Pour « cette raison, je vous prie d'écrire « de nouveau à M. H..., à Londres.

« Quant à moi, j'étais marié heureusement pendant 25 ans avec une « dame de la noblesse espagnole, « très riche, et j'ai l'intention de me « marier de nouveau dans les mêmes « conditions économiques. C'est-à-« dire qu'il ne suffit pas que votre « famille soit excellente et fortunée, « il faut que vous possédiez vous-« même, personnellement une « grande fortune.

« Si vous vous trouvez dans ces « conditions, je serais heureux de « vous inviter à dîner chez « Maxim's et de sortir avec vous « pour danser aux cabarets avant « de partir pour ma plage (???).

« Recevez, mademoiselle mes salutations distinguées. — H. »

J'en suis navrée pour M. H..., mais il lui faudra renoncer à connaître le chiffre exact de la fortune de « Mlle Blanchet ». Désolée aussi pour moi-même : j'aurais tant aimé dîner chez Maxim's avec M. H... et surtout apprendre ce qu'il entendait par « partir pour sa plage »...

L'amour devient une affaire

Par contre, j'ai dîné, ou plutôt « Mme Jacqueline Bailly » a dîné — avec M. Paul O..., comptable parisien aux appointements de 400.000 francs par an et désireux de s'établir « à son compte ». Cela ne se passa pas chez Maxim's, mais dans un confortable restaurant de la rive gauche. M. O..., — 44 ans, chevelure en brosse et doigts carrés — fut courtois... et précis.

— Chère amie, je suis célibataire et libre, je vous trouve charmante et je deviendrais volontiers votre ami. En échange de quoi, vous me fourniriez les capitaux nécessaires à l'acquisition d'un cabinet d'expert comptable à Paris ou même en banlieue ; je ne suis pas exigeant. C'est d'accord ? Vous êtes riche, cela vous est facile.

— Mais sous quelles conditions vous avancerai-je cette somme ? objecta-t-je (toute innocente !) et quel serait le mode de remboursement ?

M. Paul O... parut surpris.

— Remboursement ? Quel remboursement ? Je crois, madame, que je me suis mal fait comprendre. Vous cherchez un ami, me semble-t-il, et non un payeur général ? Moi, j'ai besoin de fonds. Nous faisons une affaire.

— En effet, c'est plutôt moi qui serait « payeuse générale »...

M. O... trouva ma boutade très drôle. Au dessert, il poussa la galanterie jusqu'à me prendre par la taille. Au moment de régler l'addition, il s'aperçut qu'il lui manquait un millier de francs. Simple étourderie : il a changé de costume !

Bien entendu, j'ai fait l'appoint... et j'ai promis de retéléphoner très bientôt.

Je pense à vous, ô imprudente Alice Gamba !

"Je ne suis pas insensible au charme slave"

Nicolas A... est d'origine russe. Il m'avait écrit une lettre de quatre pages — en excellent français, ma foi — où il parlait de son âme slave et de ses atavismes poétiques. Il a 25 ans, de jolies dents qu'il montre souvent, un accent mi-Elvire Popesco, mi-Serge Lifar (qu'il soigne visiblement), le geste volubile et une situation « dans les arts ». Il parle très vite, rit très fort, m'appelle « chérie » au bout de cinq minutes s'écoute, ne m'écoute pas, fait exprès des fautes de français, déploie tout son « charme slave » et me fait penser irrésistiblement à mon ineffable camarade, le maître de ballet Boris Kniaseff.

Lorsqu'il a parlé, ri et bu pendant une vingtaine de minutes, le pittoresque Nicolas me prend les mains et fait, langoureusement :

— Cherrie ! Vous êtes riche : aucune importance ! Moi, je suis pauvre, trrrès pauvre. Arrtistes, jamais arrrgent, toujourrs amourr et poésie. Alors, je n'ai pas scrrupule vous demander payer garrçon. Demain, je vous apporrrte, magnifique gerrbe rroses rrouges ! »

Hé ! bien, décidément. Mais il est si drôle, si gentiment caricatural que j'ai presque envie de le revoir...

Prochain article :
LES OBSEDES

Attention ! Tournant dangereux

Un mécanicien d'Avignon m'a demandé de l'aider à acheter un garage. Un étudiant (Espagnol) de Toulouse a exprimé le désir de passer ses vacances avec moi (« Vous avez certainement une voiture et une villa quelque part, invitez-moi ! »). Un jeune vendeur en tissus d'Orléans a écrit à « Mme Bailly » : « Je désire avoir une amie riche et pas trop jeune qui m'aiderait à me créer une situation. » Un instituteur d'Alger a postulé la main (et la dot) de la « jeune fille à marier » pour pouvoir « quitter l'enseignement et acheter un café à Paris ». Il n'est pas possible de les énumérer tous...

Je pense à Mme Gamba, je pense à toutes celles qui, par désœuvrement, par curiosité, par maladresse — à cause, aussi, d'un certain « démon de midi », — tombent dans les griffes — parfois dissimulées sous une patte de velours — des gigolos, des profiteurs, des chasseurs de fortunes. Ils ne sont peut-être pas terriblement nombreux, mais certains d'entre-eux sont très forts.

(Copyright 1949 by Claude Hervin and « Paris - presse - l'intransigeant ». Tous droits de reproduction réservés.

5me SEMAINE DE SUCCÈS
CHAMPION
BROADWAY VO En exclusivité
LE FILM QUE VOUS DEVEZ VOIR
... FAITES MOI CONFIANCE
ARTISTES ASSOCIÉS
CL. MAURIAC
LE FIGARO LITTERAIRE

"la Dernière Rafale" couvre Paris !..
Champs-Elysées LE PARIS (V.O.)
Gds Boulevards OLYMPIA (V.F.)
République ALHAMBRA (V.F.)
Montmartre LE LYNX (V.F.)
20th Century-Fox

LA RADIO

Vous pourrez écouter jeudi...

PROGRAMME NATIONAL

MUSIQUE. — 19 h. 35, Club Orchestra ; 21 h. 30, Festival d'Aix-en-Provence ; 20 h. 30, Musique symphonique.

VARIETES. — 18 h. 30, Ici New-York ; 20 h. 45, Vérités et chimères.

PROGRAMME PARISIEN

VARIETES. — 19 h., Les moineaux de Paris ; 22 h. 10, A vous de juger.

THEATRE. — 20 h., « La Femme de Claude », trois actes d'A. Dumas fils.

PROGRAMME PARIS-INTER

MUSIQUE. — 18 h., Concert ; 19 h. 30, Orchestre de Lyon.

VARIETES. — 20 h. 5, Notre histoire à nous ; 20 h. 35, Du côté de chez Mireille ; 21 h. 5, Club d'essai ; 22 h. 30, La Tentation de saint Antoine, de R. Auclair.

...et vendredi

PROGRAMME NATIONAL. — 7 h. 27, Jardins à la française ; 8 h. 17, Heure de culture française ; civilisation occidentale ; 9 h. 17, La France d'outre-mer ; 12 h. 30, Orchestre ; 13 h. 50, La voix d'Israël.

PROGRAMME PARISIEN. — 6 h. 47, Les disques du réveil ; 12 h., Impromptu de midi ; 13 h., Le bouquet sur la table ; 13 h. 20, Prélude pour un village ; 13 h. 35, Orchestre.

PROGRAMME PARIS-INTER. — 7 h., Réveil en fanfare ; 9 h. 15, La valse des chansons ; 10 h. 18, Les grands musiciens ; 12 h. 20, Les collectionneurs de disques ; 14 h. 18, De l'opérette à l'Opéra.

3 CONSEILS POUR MADAME

Si vous êtes Parisienne

SI vous n'avez pas de vacances ou bien si vous passez les vôtres à Paris, essayez de vous organiser une vie agréable. Changez totalement le rythme de votre existence quotidienne. Allez à la piscine, au Bois. Chaque jour où vous pourrez le faire, prenez un train ou un car et allez à 30 kilomètres de la ville, passer une journée au grand air, en emportant un petit pique-nique. Sortez de Paris et de son air vicié.

Plus de nerfs du tout !

Si vous êtes sans force, sans envie, impossible à secouer, sans réaction, c'est que votre apathie est le reflet de l'extrême fatigue. En vacances, exposez-vous aux grands courants excitants : air de la mer, iode ; mangez de la viande, nourrissez-vous, désintoxiquez-vous. Vous avez besoin d'un coup de fouet pour retrouver beauté, fraîcheur et santé. Votre peau, vos cheveux se ressentent de cet effondrement général. Soignez-les, mais contentez-vous d'assurer leur hygiène, vous êtes bien incapable de faire pour le moment, un autre effort.

A la table de Madame Pernelle

SALADE CREOLE : Faites cuire à l'eau bouillante salée 125 grammes de riz. Egouttez, puis séchez à l'entrée du four, pour que les grains se détachent.

Epluchez une livre de belles tomates et coupez-les en quartiers, après avoir retiré les pépins.

Lavez deux beaux poivrons, essuyez-les, coupez-les en lanières (graines retirées).

Disposez le tout (riz refroidi) dans un saladier et assaisonnez d'une bonne vinaigrette relevée de moutarde. Mélangez, pour imprégner bien, une demi-heure avant de servir.

Cette salade, agréable par les jours chauds, est parfaite pour accompagner une viande froide (poulet, veau, porc).

Horoscope

par M.-L. SONDAZ

Vendredi matin. — Les soucis se dissipent, l'avenir promet d'être agréable ; des nouvelles arrivent, qui changent l'horizon. Les femmes seront bonnes conseillères, excellentes organisatrices et sauront trouver des solutions rapides et brillantes aux problèmes du jour. Les doigts carrés dominent les doigts pointus. Plusieurs triangles dans la main annoncent le succès dans les carrières intellectuelles, par la parole et les écrits. Porter des tissus écossais et poser sur la table un bouquet de zinnias.

Vendredi après-midi. — Triomphe pour le Capricorne (23 déc.-20 janv.) et la Vierge (23 août-22 sept.) dans la profession vis-à-vis de l'entourage et, s'il y a lieu, rétablissement de la santé. Surveiller l'appareil digestif. Ne pas commettre d'erreurs de régimes. Travailler à la réalisation de ses ambitions. Porter du bleu et ne pas s'abandonner au pessimisme. Oublier les rancunes passées, sinon les projets échoueront parce que la force combative sera diminuée, dans un moment où elle est nécessaire.

Les Spectacles

THEATRES

Opéra-Comique, 8 h. 15, Carmen.
Ambigu, 21 h., Un Amant par étage.
Antoine, 20 h. 45, Les Mains sales.
Bouffes-Parisiens, 21 h., Phi-Phi.
Châtelet, 20 h. 30, L'Auberge du Cheval Blanc.
Comédie Wagram, 21 h., Voyage à Trois.
Gramont, 21 h., Mon Curé cherche un Père.
Grand-Guignol, 21 h., Crime dans une Maison de Fous.
Hébertot, 21 h., Le Maître de Santiago.
Humour, 20 h. 45, Absence.
Marigny, 21 h., Ballets de Paris.
Mathurins, 21 h., Arnal et L'Enfant prodigue.
Michodière, 20 h. 45, Les Œufs d'Autruche.
Mogador, 20 h. 30, Violettes impériales.
Nouveautés, 21 h., La Petite Hutte.
Œuvre, 21 h., Un Homme de Dieu.
Palais-Royal, 21 h., Surprises d'une Nuit de Noces.
Potinière, 21 h., Les Maîtres Nageurs.
St.-des Ch.-Elysées, 21 h., Jedermann.
Verlaine, 21 h., Azaïs.
Vieux-Colombier, 21 h., La Tour Eiffel qui tue.
RELACHE : Opéra, Ch. de Rochefort, Verlaine.

MUSIC-HALLS

Alhambra, Attractions.
Casino Montparnasse, 21 h., Spectacle de variétés.
Casino de Paris, 20 h. 30, Exciting Paris
Folies-Bergère, 20 h. 15, Féeries. Folies.
Mayol, 21 h., Revue Nu-look.
Tabarin, 21 h. 30, Danse : 22 h., Spectacle

CHANSONNIERS

Caveau République, 21 h., Franc Guignol.
Deux-Ânes, 21 h., Queuillons !
Dix-Heures, 22 h., Les Pax Brothers.
Lune-Rousse, 21 h., Rigaud, Marsac, Dac
Th. Montmartre, 21 h. 30, Un « Scandal' show » en 29 tabl. « 39° 8 ».

CLOTURE ANNUELLE: Comédie-Française (salles Richelieu et Luxembourg), Ambassadeurs, Athénée, Capucines, Comédie des Ch.-Elysées, Daunou, Etoile, Edouard VII, Gaîté-Lyrique, Gymnase, Gaîté-Montparnasse, La Bruyère, Th. de la Madeleine, Michel, Montparnasse, Monceau, Porte-Saint-Martin, Renaissance, Saint-Georges, Sarah-Bernhardt, Th. de Paris, Variétés, A. B. C., Bobino, Cabaret des Noctambules, Central de la Chanson, Européen, Coucou, Cirque d'Hiver.

CINEMAS

FILMS FRANÇAIS

Agriculteurs, Le Silence de la Mer.
Avenue, Jour de Fête.
Boul'Mich', Une si jolie petite plage.
Cinévox-Figalle, Prince de Minuit.
Ciné Opéra, Une si jolie petite plage.
Demours, La Loi du Nord.
Gaumont-Palace, Mission à Tanger.
Les Vedettes, Les Galtés de l'Escadron.
Lord Byron, Le cœur sur la main (Bourvil).
Marignan, L'escadron blanc.
Marivaux, L'escadron blanc.
Paeffle, Parade aux Etoiles.
Pagode, La Fille du Diable.
Panthéon, Le silence de la mer.
Rex, Mission à Tanger.
Ritz, Les Indomptés.
Royal-Hauss.-Studio, Pontcarral.
Royal Hauss. Club, Le cœur sur la main
Royal-Haussm.-Méliès, Mission à Tanger.
Studio Parmentier, L'Opéra de Quat' Sous.
Studio Raspail 216, La Femme du Boulanger.
Studio Universel, Le Silence de la mer

FILMS ETRANGERS DOUBLES

Alhambra, La Dernière Rafale.
Astor, Il pleut toujours le dimanche.
Aubert-Palace, Sans Pitié.
California, L'Ange rouge.
Caméo, Les Indomptés.
Cinévog, La Louve.
Ciné Michodière, La Loi du Sang.
Cinéran, Elle et lui.
Cinémonde, Le Secret de Mayerling.
Delambre, La Reine des Rebelles.
Eldorado, En route vers Rio.
Gaumont-Théâtre, Sans Pitié.
Hollywood, Bataan.
Helder, La taverne du cheval rouge.
Images, Le Festival Walt Disney.
Lynx, La Dernière Rafale.
Max-Linder, Le Retour.
Moulin-Rouge, Le Retour.
Olympia, La Dernière Rafale.
Paramount, En route vers Rio.
Perrire-Palace, La Louve.
Parisiana, Soudan
Plaza, Il pleut toujours le dimanche.
Radio-Ciné Opéra, Festival Walt Disney
Royal-Monceau, Espions sur la Tamise
Scala, La taverne du cheval rouge
Studio Rivoli, Fantômes en Croisière.
Vivienne, La taverne du Cheval rouge.

FILMS ETRANGERS (vers. orig.)

Artistic, Un Caprice de Vénus.
Balzac, La taverne du cheval rouge
Biarritz, Chaussons rouges.
Bonaparte, L'Intrigante de Saratoga.
Broadway, Champion.
César, Hamlet
Ciné-Etoile, Embrassons la Mariée.
Colisée, Sans Pitié.
Courcelles, C'est arrivé demain.
Elysées-Cinéma, En route vers Rio.
Empire, Kaspa, roi de la jungle.
Ermitage, L'Ombre de l'Introuvable.
Gaîté-Clichy, Berlin Express.
Gaîté-Rochechouart, Le Grand Passage.
Français, Duel de Femmes.
Impérial, Kaspa, roi de la jungle.
La Royale, Une Fille tente sa chance.
Madeleine, Les Chaussons rouges.
Marbeuf, Première désillusion.
Midi-Minuit, La Sentinelle du Pacifique.
Monte-Carlo, La Fiancé de ma Fiancée.
Napoléon, Soudan.
New-York, Zorro et ses Légionnaires.
Normandie, Le retour.
Paris, La dernière rafale
Portiques, Lily Mars, vedette.
Reflets, Monsieur Verdoux.
Royal-Passy, Orgueil et volupté.
Studio Parnasse, La Vipère.
Studio Etoile, Le Témoin.
Studio Parnasse, Le Long Voyage.
Th. Champs-Elysées, Il pleut toujours le dimanche.
Triomphe, Johnny Belinda.
Ursulines, Hamlet.

La fatale Bianca

GRAND ROMAN INÉDIT PAR MARCEL FORTIER

25. - UNE DAME D'HONNEUR BIEN STYLÉE...

Résumé des chapitres précédents. — Bianca Capello, fille d'un riche patricien, s'est enfuie de Venise avec son amant, Pietro Buonaventuri, Florentin de petite condition qu'elle a épousé et dont elle a eu une fille. En 1564, elle est devenue la maîtresse de François de Médicis, prince héritier de Toscane. Malgré son mariage avec l'archiduchesse Jeanne d'Autriche, il s'est de plus en plus attaché à la Vénitienne, qui est en train de faire une étonnante ascension sociale.

UN oisillon qui serait tombé dans un nid de rapaces : tel était l'effet que se faisait la petite princesse Jeanne lorsqu'elle songeait à sa condition ! Bonne et douce, complètement dépourvue de cynisme, elle ne parvenait pas à aimer ces mœurs florentines qu'elle jugeait sans indulgence. Sous l'amabilité désinvolte et les raffinements de la culture, elle discernait trop de passions violentes. Et comme elle avait étudié l'histoire, déjà longue, des Médicis, le récit de tant de meurtres familiaux, de conspirations, de luttes pour le pouvoir la plongeait dans la terreur.

En vraie princesse de la maison d'Autriche, indifférente aux plaisirs de l'esprit, elle ne voyait pas de quel prix avait été payée cette histoire sanglante ; une culture artistique et sociale en avance d'un siècle au moins sur le restant de l'Europe, et du palais Pitti où la cour était installée, elle était sensible seulement à l'aspect de caserne qu'il présente aux esprits superficiellement : avec sa haute et longue façade sévère, en haut d'une esplanade semée de graviers, avec ses énormes pierres de taille à gros bossages, avec ses fenêtres du rez-de-chaussée fermées par un épais treillage de fer.

Le luxe délicat et frivole des grandes salles d'apparat et même la fraîcheur du jardin Boboli, derrière le palais, avec ses bosquets peuplés de statues blanches, ne parlaient pas à son cœur. En fait, elle ne comprenait rien à la vie de Florence et ne faisait nul effort pour la comprendre. Au contraire, infatuée de son rang et de sa naissance, elle se renfermait dans un orgueil méprisant pour ces nouveaux riches de la noblesse dont elle n'avait même pas fait l'effort d'apprendre convenablement la langue. Et comme au fond d'elle-même elle crevait de timidité, elle vivait « dans une réserve hautaine, dans un silence féodal et un isolement très morne ».

Ce n'était pas son mari, le prince François, qui aurait pu l'en tirer. De tous, c'était bien lui encore qu'elle craignait le plus. Leur premier enfant avait été une fille, et François en avait montré de la colère. Depuis, il ne se départissait jamais avec elle de cette morose et sévère attitude qu'il s'était composée à l'usage de ses sujets. Elle le savait capable de colères brutales et irréfléchies, au cours desquelles toute la violence des Médicis lui sautait au visage.

Un jour, comme ils entraient tous deux en l'église de l'Annonciade pour un office solennel et qu'il y avait grande affluence de peuple pour voir passer les princes, une poussée avait jeté brutalement contre François un homme de sa suite. Le prince avait retenu la leçon de la conspiration des Pazzi et de tant d'autres qui avaient toujours eu leur dénouement dans une église. Croyant sur-le-champ à un attentat, il avait aussitôt tiré sa dague et, à la grande horreur de Jeanne, poignardé le maladroit.

François n'avait éprouvé aucun remords pour son geste, mais uniquement de l'irritation devant sa sotte princesse de femme : elle s'était évanouie ! Non, vraiment, elle ne serait jamais une Médicis ! pensait-il. Pourvu que ses enfants — elle venait encore de lui donner une fille, un comble ! — n'héritent pas de son caractère !

Car elle n'avait, enfin, aucun tempérament amoureux. Les nuits où elle accueillait son mari étaient pour elle un supplice. Elle s'abandonnait avec une résignation chrétienne, mais sans en retirer le moindre plaisir. La sensualité débridée, François préférait la réserver à celle qui y répondait par une sensualité de même qualité, sinon plus grande : aux nuits de la via della avizzia, chez sa chère Bianca.

Là, dans le grand lit, François trouvait une partenaire à sa mesure. Entre deux jeux amoureux, il lui arrivait d'évoquer avec mépris l'ingrate couche du palais Pitti. Quand Bianca le taquinait, feignant de se montrer jalouse de l'épouse légitime, il répondait :

— Ma femme, ce n'est rien du tout ! Une avortonne, un petit corps sans âme !

Et il revenait au corps de la Vénitienne, épanoui maintenant dans la fleur de sa vingtième année et qui, lui avait « une âme » !

Si encore la pauvre petite Jeanne avait pu se faire une amie parmi ces dames d'honneur florentines que François — il tenait malgré tout au faste et à une étiquette rigoriste — lui avait données pour suite ! Mais Jeanne ne les voyait guère qu'aux heures d'apparat, dans les cérémonies de cour, au protocole bien réglé. Aucune qui osât rire en sa présence ou manifester pour sa maîtresse un intérêt humain.

Sous le long nez des Habsbourg, la bouche de la princesse, il est vrai, était toujours pincée par l'orgueil qui dissimulait sa timidité. Jeanne ne se rendait pas compte qu'elle glaçait, dès son approche, ces Florentines aimables et rieuses qui n'auraient pas demandé mieux que de livrer leurs racontars scabreux. Mais pas à cette princesse hautaine et bigote (grands dieux, non !) qui donnait toujours l'impression de se méfier ou de craindre l'un ou l'autre de ces poisons que François, toujours passionné par la chimie, composait, en même temps que ses élixirs et ses aphrodisiaques, dans son « cabinetto » du palais Vecchio.

Elle s'enhardit pourtant, un jour qu'elle passait dans la grande galerie dont les fenêtres s'alignent sur l'esplanade. Dans un groupe, elle vit une jeune femme dont la beauté stupéfiante la frappa. Jeanne était femme, après tout, elle aussi. Elle se tourna vers sa camériste et lui demanda en allemand qui était cette magnifique personne aux cheveux blonds qu'elle ne connaissait pas.

— Mais on l'a présentée à Votre Altesse, l'autre jour, à la cérémonie pour les nouvelles dames d'honneur ! répondit la suivante. Elle appartient à la suite de Votre Altesse. C'est la signora Bianca Buonaventuri Capello... on m'a raconté qu'elle a été, il y a quelques années, l'héroïne d'une histoire d'amour. Car elle est Vénitienne et a été enlevée, là-bas, par un Florentin avec qui elle a gagné la Toscane...

Bianca portait une toilette que personne encore ne lui avait vue, mais qu'elle avait inaugurée quelque temps auparavant pour poser devant le Bronzino. Le vieux peintre — il avait alors dans les soixante-cinq ans — n'avait rien perdu de son talent. Ayant Bianca pour modèle, il avait retrouvé la fugue de sa jeunesse et réussi une œuvre éblouissante.

Le maître du portrait, stimulé par François, avait donc peint Bianca debout, tenant une partition de musique à la main, vêtue d'une robe de velours prune, aux larges manches à gigot passementées de fils d'or et brochées de pierres précieuses. La fine tête aux cheveux blonds piqués de grosses perles jaillissait droite et fière, d'un col empesé ouvert en éventail derrière la nuque. Et dans la galerie du palais Pitti, Bianca semblait descendue de son propre portrait !

Sur l'invitation qui lui en était faite par la camériste, elle s'approcha de la princesse et plongea dans la révérence.

— Relevez-vous, signora Buonaventuri ! dit la princesse dans son italien hésitant et rauque. Elle marqua un temps d'arrêt, puis, surmontant sa timidité, ajouta : « Savez-vous que je vous trouve très belle... » Et le charme inimitable de Bianca opérant sur la princesse autrichienne, Jeanne lui fit un pâle sourire.

Bianca comprit qu'elle venait sans le vouloir de remporter une nouvelle victoire, et elle sourit de toutes ses dents à l'épouse légitime de son amant, qui ajouta, sa timidité définitivement vaincue : « J'aimerais vous voir plus souvent à la cour. N'êtes-vous pas de ma suite ? Il faudrait que je vous connaisse mieux... »

— Ce sera toujours un immense honneur pour moi, Votre Altesse, et, j'ose le dire, un grand bonheur ! répondit Bianca dans une nouvelle révérence et un sourire plus éblouissant encore.

(A suivre.)

(Copyright 1949 by Marcel Fortier and Paris-l'intransigeant.)

DEMAIN
GAUMONT Palace CLIMATISÉ
LES DERNIERS PROGRÈS DU TECHNICOLOR
Le Sang de la Terre
(TAP ROOTS)
VAN HEFLIN
SUSAN HAYWARD
et BORIS KARLOFF
Universal International
REX CLIMATISÉ
GEP

MARINA BERTI
dans le nouveau film italien « LE TEMOIN » qui passe actuellement au Studio de l'Etoile en V. O.

MEDRANO continue...
la présentation de ses spectacles de qualité
3 JOURS PAR SEMAINE
JEUDI et SAMEDI 15,21h
DIM. 14h30, 17h30, 21h

COLISÉE VO
AUBERT-PALACE VF
GAUMONT THÉATRE VF
CARLA DEL POGGIO
JOHN KITZMILLER
dans un film de A. LATTUADA
même Sans Haine ils sont...
sans pitié
LUX FILMS

DEMAIN
NORMANDIE V.O.
MAX-LINDER V.F.
MOULIN-ROUGE V.F.
CARY

Omar Bradley (4 étoiles) et les chefs d'état-major américains de l'aviation et de la marine partent demain pour l'Europe

Omar BRADLEY

Agé de 56 ans, le général Omar Bradley, qui avait succédé en février 1948 au général Eisenhower comme chef d'état-major de l'Armée des Etats-Unis, est un des meilleurs stratèges américains.

Pendant la guerre, il commanda la 1re armée américaine et participa à la Libération de Paris. C'est lui qui dirigea également la contre-attaque qui mit fin à l'offensive désespérée de von Runstead, en décembre 1944 devant Bastogne.

Louis DENFELD

L'amiral Denfeld, chef d'état-major de la marine américaine, est âgé de 58 ans. Au cours de la première guerre mondiale, il commandait un destroyer. Attaché naval à Londres en 1937, il fut chargé, en 1939-1941, de la défense des convois et des unités américaines en Atlantique. Pendant la 2e guerre, il fut nommé chef du personnel naval. C'est un spécialiste de toutes les questions qui concernent les côtes de l'Atlantique.

Hoyt VANDENBERG

Le général Hoyt Vandenberg, chef de l'état-major de l'aviation américaine, a 51 ans. Durant la guerre, il s'est distingué dans les missions les plus variées. Il fut conseiller technique du président Roosevelt et participa aux conférences de Québec, du Caire et de Téhéran. Il avait poussé au maximum la coordination des armées terrestres et aériennes, et fit comprendre aux Russes la nécessité de donner des bases aux Alliés.

...alors que le Congrès entend Dean Acheson défendre âprement le projet de réarmement occidental

(DE NOTRE ENVOYE SPECIAL PERMANENT LOUIS FOY)

WASHINGTON, 28 juillet (par câble)

Deux faits importants se dégagent aujourd'hui des développements politiques :

1 Au moment où les commissions des affaires étrangères de la Chambre des Représentants et du Sénat américains se disposent à « entrer en loge » pour entendre, au cours de séances très secrètes qui dureront quinze jours environ, les raisons pour lesquelles les Etats-Unis doivent armer l'Europe suivant l'ampleur du projet Truman, les hautes personnalités militaires américaines: général Omar Bradley, chef d'état-major général de l'armée ; amiral Penfeld, chef d'état-major de la marine, et général Hoyt Vandenberg, chef d'état-major de l'aviation, bouclent leurs valises et s'apprêtent à partir, demain vendredi, pour l'Europe.

2 D'autre part, le secrétaire d'Etat Dean Acheson expose cet après-midi au Congrès pourquoi les U. S. A. doivent donner à l'Europe occidentale des armes pour se défendre.

Devant les critiques violentes et les menaces de réduction (allant jusqu'à 96 p. 100), dont le plan présenté par le président Truman fait l'objet, M. Acheson va demander aux congressmen de se garder de tout jugement hâtif, jusqu'à ce qu'ils connaissent les faits qui ont incité le Département d'Etat à demander un milliard quatre cents millions de dollars environ pour fournir des armes, cette année, à la France, à la Grande-Bretagne, et au Benelux.

Au cours des débats à huis clos dans les commissions des Affaires étrangères de la Chambre des Représentants et du Sénat, M. Acheson dira aux membres du congrès que les U.S.A. doivent armer l'Europe « puisque l'U. R. S. S. réarme pour une guerre éventuelle ».

C'est pour ces raisons, dira M. Acheson, que les U. S. A. veulent donner, aussi rapidement que possible, à l'Europe, les moyens de maintenir un million cinq cent mille hommes sous les armes ; ce serait l'objectif que l'état-major américain aurait fixé, au plan de réarmement, échelonné sur quatre ou cinq ans, avec armes et aviation adéquates.

Il est évident que les chefs d'état-major américains, qui vont se rendre compte sur place des besoins de la défense de l'Europe occidentale, arriveront à des conclusions semblables puisque le plan, soumis lundi par le président Truman, a été établi sur leurs données.

Mais avec les renseignements que leur fournira M. Acheson et les confirmations que les chefs d'état-major américains, ne manqueront pas de rapporter de leurs conférences avec leurs collègues français et anglais, M. Truman et le Département d'Etat espèrent vaincre la résistance des sénateurs et des représentants qui voudraient réduire le plan du Département d'Etat de 90 p. 100.

Lors de leur visite en France, les chefs d'état-majors américains combinés se rendront probablement à Fontainebleau, Q. G. de l'état-major de l'Union occidentale. Ils y rencontreront le maréchal Montgomery, commandant en chef les forces navales et aériennes des cinq pays du pacte de Bruxelles, le général de Lattre de Tassigny, commandant en chef les forces terrestres, et les officiers d'état-major du Benelux.

D'autre part des officiers d'état-major norvégiens et danois rencontreront probablement les Américains lors du passage de ceux-ci à Londres.

SELON UNITED PRESS

Voici les opinions des États-majors français et britannique sur la DÉFENSE OCCIDENTALE

FRANCE : *Maximum de défense sur le Rhin ; armement rapide de 40 divisions occidentales (le chiffre actuel est de 25)*

ANGLETERRE : *Défense divisée en 4 secteurs placés sous commandement américain*

WASHINGTON, 28 juillet (dépêche United Press). — Le haut commandement français, apprend-on de source digne de foi, aurait l'intention de faire ressortir aux chefs d'états-majors combinés des Etats-Unis, la nécessité de concentrer la défense alliée de l'Europe occidentale, et non de la disperser sur de nombreux fronts.

Le commandement français voudrait en particulier être certain qu'en cas d'agression contre les forces occidentales en Allemagne, un repli général serait effectué sur la ligne du Rhin, au lieu d'une évacuation rapide des forces britanniques et américaines par mer et par air vers la Grande-Bretagne. Il demanderait également que le maximum de divisions britanniques soit concentré sur le continent.

A cet égard la France serait d'avis que les cinq pays de l'Union occidentale portent à 40 le nombre de leurs divisions immédiatement disponibles, au lieu des 25 (12 div. françaises, 9 britanniques et 4 du Benelux) dont elles disposent à l'heure actuelle et dont certaines manquent encore d'armement.

Quatre zones vitales

Le point de vue de l'état-major britannique serait, au contraire, qu'il est préférable d'organiser plusieurs zones de défense séparées, placées probablement sous le commandement d'officiers américains.

Ces zones comprendraient, en premier lieu, l'Atlantique nord dont les routes maritimes entre l'hémisphère occidental et l'Europe de l'Ouest, puis la région du nord-ouest de l'Europe (Norvège, Danemark et Angleterre), où il s'agirait d'empêcher un ennemi éventuel d'installer des bases offensives d'aviation et de sous-marins, la région des pays du pacte de Bruxelles, dont la défense serait basée sur le Rhin, enfin la région méditerranéenne, incluant les territoires français et britanniques d'Afrique du Nord, l'Italie et, éventuellement, la Grèce et la Turquie.

Champagne, dirigeables drapeaux, jolies femmes...

New-York n'a rien épargné pour recevoir dignement « l'Ile-de-France »

NEW-YORK, 28 juillet (dép. « Paris-presse-l'intransigeant »). — Du champagne, des dirigeables, des hélicoptères, des jolies femmes, des drapeaux, du soleil, de la chaleur, de la sueur, des fonctionnaires hautains, des mousses éberlués, de la cohue, du bruit, de la musique, des bravos, des bonjours, des « hellos », des aboiements de chiens effrayés, des félicitations, des éclairs de magnésium, des photos, des micros, des radios, des jupes au vent... « Pardon, monsieur, qui est le nom de ce gratte-ciel ? »... des bagages perdus, des baisers, des fleurs, des rires... « Ah ! quelle belle traversée !... Et, même, un vrai orage avec de vrais éclairs, tout y était pour saluer le retour de l'« Ile-de-France » à New-York.

« C'est un ami qui revient », écrit la presse américaine.

Et New-York lui fit l'accueil réservé à ses amis, surtout à ses amis français.

Ce fut triomphal ; sans contredit.

LA PRIME DE VACANCES provoque dans toute l'industrie une agitation généralisée

Les cahiers de revendications réclamant l'attribution de la prime de départ en vacances de 5.000 francs continuent d'être déposés par les délégations syndicales, au siège des entreprises industrielles et commerciales.

La Fédération des métaux (C.G.T.) assure que, chaque jour, des chefs d'industries font droit aux demandes qui leur sont formulées par les représentants des ouvriers, employés et techniciens.

Quoi qu'il en soit, la direction générale de la régie Renault reste sur sa position première et oppose un refus formel aux mises en demeure dont elle est, chaque jour, l'objet.

Les meetings se succèdent aux usines de Billancourt. Ils se tiennent sous les auspices des sections syndicales C.G.T. et C.F.T.C. F.O. et la C.G.C. s'étant refusées, jusqu'ici, à accepter les propositions communistes de constitution d'un front commun.

De nombreux débrayages sont signalés dans les usines de la banlieue, notamment à Gennevilliers, Puteaux, Villeneuve-Saint-Georges, etc...

En province, douze mille ouvriers des usines Peugeot, à Sochaux, ont cessé le travail, hier, entre 15 et 16 heures. A Clermont-Ferrand, le mouvement de grève a été suivi unanimement aux usines Bergougnan. On lira par ailleurs l'évolution de la situation à Saint-Nazaire.

Les grévistes lèvent les barrages entre Saint-Nazaire et la Baule

SAINT-NAZAIRE, 28 juillet (dépêche « Paris-presse-l'intransigeant »). — Les 15.000 ouvriers des chantiers navals de Penhoët qui avaient, en matière de protestation, fait hier des barrages sur les routes conduisant à La Baule ont été invités par leurs syndicats à rompre les barrages et à rentrer chez eux.

Cette décision a été prise à la suite de l'intervention de M. Blanchet, maire de Saint-Nazaire qui a obtenu que M. Caldague, directeur des chantiers de Penhoët reprenne les pourparlers avec les délégués des ouvriers. Après cette entrevue les ouvriers tiendront aujourd'hui de nouveaux meetings au cours desquels seront prises de nouvelles mesures.

La C.G.T. réclame une augmentation provisionnelle

A l'issue de sa réunion, la commission administrative de la C.G.T. a publié, hier soir, un ordre du jour constatant « que les manœuvres patronales continuent, sur le plan national, pour empêcher toute signature des conventions collectives, avec libre discussion des salaires ».

La commission administrative a approuvé le bureau confédéral d'avoir fait déposer, à l'Assemblée nationale, une proposition de loi tendant à imposer le retour à l'application intégrale de la semaine de 40 heures, avec le salaire de 48 heures.

LES BONS D'ESSENCE VALABLES JUSQU'AU 15 AOUT

La direction des carburants au ministère de l'Industrie et du Commerce fait savoir que la validité des tickets de carburant-auto mil'ésimés juillet 1949 est prorogée jusqu'au 15 août prochain.

ASSUREZ-VOUS UNE RENTE MENSUELLE avec la fameuse COTE JH innovée en France après 10 ans de succès en Angleterre
P. M. U. — CHAMP — MISE EGALE
43, r. Condorcet, PARIS - TRU. 44-85
de 10-12 h., 15-18 h., sauf dimanche

AVENUE 9e semaine Un Jour de fête qui dure des Semaines
UN FILM de JACQUES TATI
LE FILM LE PLUS COMIQUE DE L'ANNEE

■ Devant le succès de « MISSION A TANGER », ce film continuera son exclusivité au ROYAL-HAUSSMANN, LORD BYRON, LA ROYALE, à partir de vendredi et le public pourra applaudir Raymond Rouleau dans cette magnifique création.

RESTAURANTS CABARETS DANCINGS
RUBRIQUE PARAISSANT TOUS LES JEUDIS ET VENDREDIS
BIG BEN 70, rue de Ponthieu, 70 ELY. 16-07
CAPRICE VIENNOIS 59, rue Pigalle TRI. 10-27
CLUB de l'OPERA Dîners dans TRI. : 44-73
LE DOGE 16, r. Volney, OPE. 95-71 Dir. Art. EVE DORIAN
ISMAILIA FOLIES 22 av. Montaigne BAL. 44-57
TOURISTE Noc., Banq., Cot'C., Danc Pte Maillot. - PAS 57-50

Paris-presse l'intransigeant
100, rue de Richelieu, Paris (2e)
Téléph. : RIChelieu 81-55, 56, 57, 58
Adr. télég. : PARISPRES-PARIS
Chèque postal : PARIS 4154-31

Le 27 juillet 1949, « Paris-presse-l'intransigeant » a été tiré à 366.800 ex.

Le gérant délégué directeur de la publication : Henri Massot

Ste NATIONALE DES ENTREPRISES DE PRESSE
IMPRIM RICHELIEU 100, r. Richelieu Paris-2e

2 3 4 5 6 A B C D

3. Paris-presse-l'intran (d)

Occupant toutes les salles de la Bourse du Travail

LES COUSETTES DE PARIS s'organisent dans la grève

LES couseltes ont décidé, comme on sait, hier après-midi, de se mettre en grève, au cours d'un meeting tenu à la Bourse du Travail.

Et ce matin, de bonne heure — en bien des endroits plus tôt que d'habitude —, elles sont venues devant les maisons qui les emploient, mais elles n'y ont pas pénétré. Il s'agissait, en effet, de convaincre celles qui restent encore en dehors du mouvement de grève.

A 10 h. 30, ce matin, s'est tenue une nouvelle réunion à la Bourse du Travail. Dès 10 heures, les ouvrières ont commencé à arriver rue du Château-d'Eau. De petits cortèges s'étaient formés, à la porte des maisons, dans les quartiers des Champs-Elysées et de la Madeleine, qui gagnèrent, à pied ou en métro, la Bourse du Travail.

Tout se passa sans incident, sauf dans une grande maison de l'avenue Montaigne où la police dut intervenir pour empêcher le débauchage de quelques ouvrières qui ne voulaient pas suivre le mouvement de grève.

Le syndicat de la Couture (C.G.T.), qui a pris, avec celui affilié à la C.F.T.C., la direction du mouvement, avait retenu l'ensemble des salles, grandes et petites de la Bourse du Travail, c'est-à-dire près d'une dizaine, afin de permettre aux ouvrières de s'assembler par firmes pour choisir leurs délégués et prendre des mesures en vue d'une coordination de l'action. Toutes ces réunions particulières ont commencé un peu avant 11 heures.

On peut évaluer à plus de 5.000 les ouvrières de la haute couture parisienne qui étaient alors présentes. Par ailleurs, le comité central de grève, qui comprend l'ensemble des délégués des maisons de la haute couture, siège cet après-midi 3, rue du Château-d'Eau. Une nouvelle assemblée générale des grévistes est prévue pour demain matin. Les secrétaires des syndicats espèrent que, d'ici là, des pourparlers se seront engagés avec le patronat. Quoi qu'il en soit, ils se déclarent prêts à se rendre à toute convocation qui pourra leur être adressée, soit par les maisons de couture, soit par les pouvoirs publics.

Les quelques chiffres ci-dessous expliquent le mouvement de revendication des cousettes :

	Ce qu'elles ont A l'heure	*Ce qu'elles demandent A l'heure*
Apprenties 1re année	13 fr. »	28 fr.
— 2e année	18 fr. 05	40 fr.
Petites mains	35 fr. »	63 fr.
Secondes mains débutantes	57 fr. 50	83 fr.
— — qualifiées	68 fr. 50	90 fr.
Premières mains débutantes	78 fr. »	100 fr.
— flou et tailleur	93 fr. 50	120 fr.
Tailleurs	112 fr. »	135 fr.

On le voit cette augmentation générale, sur la base de 15 francs hiérarchisés, ferait varier les salaires mensuels entre 23.355 francs pour les « tailleurs » et... 4.845 francs pour les apprenties première année. Ces salaires ne varient actuellement qu'entre 19.376 francs pour les ouvrières des tailleurs et 2.250 francs par mois pour les apprenties de première année.

Est-ce un chef d'orchestre dirigeant une chorale de jeunes filles ? Pas du tout. C'est simplement M. Heffmann, secrétaire du Syndicat de la Couture, s'adressant, ce matin, à la Bourse du Travail, aux cousettes.

Le jeune homme blond du rapide de Strasbourg *pourrait être l'assassin* de l'aimable vieillard de la rue d'Alésia

M. Auguste Desmousceaux, le retraité de soixante-douze ans découvert hier matin assommé et étranglé dans son appartement du sixième étage, 109, rue d'Alésia, a-t-il été tué par le jeune homme blond ?

C'est à cette question que s'efforce de répondre la police, car l'inspecteur principal Meyer, qui mène l'enquête, a appris que le vieillard aurait rencontré dimanche, dans le rapide de Strasbourg, un garçon jeune et blond qui a été vu ensuite en sa compagnie dans les bars voisins de la gare de l'Est.

Les inspecteurs dépouillent actuellement la volumineuse correspondance du vieillard, dans l'intention d'identifier les jeunes amis de la victime. La tâche n'est pas aisée car la plupart des lettres ne sont signées que d'un prénom.

Les voisins de M. Desmousceaux ont tous été entendus par la police et ont été formels :

— Le samedi, le locataire du sixième recevait de nombreux visiteurs très jeunes et qui restaient parfois plusieurs heures avec lui.

Le vieillard était très confiant et invitait souvent des inconnus à venir lui rendre visite. Est-ce pour cela que M. Desmousceaux avait été victime, à deux reprises, de cambriolages ?

L'heure du crime a été précisée. Elle se situe lundi vers 21 h. 30.

Une voisine de la victime a entendu, à cette heure, un bruit sourd.

— J'ai cru, a-t-elle déclaré, qu'il s'agissait d'un meuble que le locataire mettait en place.

Les policiers supposent maintenant que M. Desmousceaux a soutenu une vive lutte avec son agresseur. Celui-ci a vraisemblablement porté plusieurs violents coups de poing au visage et l'a ensuite étranglé. Car on relève à la base du cou un sillon violet. Le meurtrier, après avoir fouillé l'armoire, dont il jeta épars le contenu sur le sol, et visité ensuite toutes les pièces, s'est enfui avec les économies de sa victime, non sans prendre soin de refermer les verrous à clef.

C'est la concierge, Mme Canville qui se décida hier à aller frapper à la porte de son locataire. Elle n'avait pas revu celui-ci depuis lundi dernier 19 heures. Selon son habitude, M. Desmousceaux était entré dans la loge et avait pris son courrier.

— Il est 19 heures, Mme Canville, avait-il alors lancé. Puis il était remonté vers son logement. Il s'était arrêté pour bavarder au quatrième avec deux locataires, Mmes Doulot et Lelièvre.

— La chaleur m'a véritablement très abattu, dit-il ; je monte me coucher. D'ailleurs, mon voyage à Strasbourg m'a épuisé.

On ne devait plus le revoir. Les policiers l'ont trouvé, on le sait, étendu, les bras en croix, sur son lit. Il était vêtu simplement d'une chemise. Son corps était drapé dans une couverture.

Enfin, les enquêteurs ont appris que M. Desmousceaux hébergeait un jeune étudiant. Mais, le jeune homme, qui est actuellement en vacances, ne saurait être mis en cause dans cette affaire, en raison même de son absence.

SOIXANTE MORTS DANS L'EXPLOSION DE LA POUDRIERE DE TARANCON

TARANCON, 28 juillet (U.P.). — Le bilan de la gigantesque explosion survenue il y a deux jours dans un dépôt militaire de poudre de la petite ville espagnole de Tarancon s'élève d'après les observateurs à soixante morts au moins.

Officiellement, le nombre des morts, évalué d'après les corps relevés dans les ruines s'élève à trente-trois, mais on n'a pas trouvé trace des dix-huit soldats qui composaient la garde de l'arsenal au moment du désastre et qui ont été vraisemblablement pulvérisés par l'explosion. D'autre part, il est probable que d'autres cadavres sont encore ensevelis sous les décombres des maisons voisines.

Le nombre des blessés hospitalisés est également monté, passant de 105 à 160, dont 15 sont dans un état critique.

D'une édition à l'autre...

■ TRIPLE NOYADE DANS UNE COLONIE DE VACANCES, à Wissant : une monitrice, Marcelle Evroard, 25 ans, de Charleville, et deux fillettes, Micheline Boulanger, 13 ans, de Louvreil, et Christiane Morin, 14 ans, d'Audelly, ont été surprises par la marée montante.

■ RENE CAEN, 54 ANS, MEURTRIER DE SA MAITRESSE, Mme vve Bardizvartian, pour une question d'intérêt, est condamné à 10 ans de bagne par la cour d'assises des Alpes-Maritimes.

■ LE « VOLTA » ET LE « FERIA », DEUX NAVIRES DE 7.000 TONNES, en provenance des chantiers de La Seyne, vont accroître les lignes maritimes des compagnies Fabre et Fraissinet, à destination de l'A.O.F.

■ LE GRAND PRIX DU CINEMA FRANÇAIS, offert par le Casino de Vichy, à l'occasion de la grande semaine de la station, a été attribué au « Paradis des Pilotes perdus ». Le Grand Prix catégorie « étranger » est attribué à « Senorita Toréador ».

POUR AVOIR ATTAQUE et dépouillé M. Barbe, de Marnay, on arrête Lucien Vivier et Maurice Petry, dit « Pacelisk ». Ce dernier, condamné à dix ans de travaux forcés, avait été gracié le 14 juillet.

CROYANT BOIRE DE LA LIMONADE, Pierrette Betic, quatre ans, de Cahors, boit une gorgée de potassium. Etat grave.

RESPONSABLE DE LA DEPORTATION et de la mort de plusieurs patriotes, Pierre Jacques, ex-agent de la Gestapo de Perpignan, est condamné aux travaux forcés à perpétuité, par la Cour de justice de Toulouse.

SÉANCE NOIRE A LA BOURSE DE LONDRES

Les Fonds d'Etat sont particulièrement touchés

LONDRES, 28 juillet. (Dépêche particulière.) — La Bourse de Londres a enregistré, hier, la baisse la plus considérable, non seulement de l'année, mais depuis les jours de Dunkerque.

Les ventes ont affiné, même après la fermeture de la Bourse. Les fonds d'Etat ont été particulièrement touchés. Les « Consolidated » 2 1/2 pour 100, notamment, ont perdu près de 10 points depuis le mois de mai.

On attribue cette chute des fonds d'Etat à l'impression croissante que le gouvernement est impuissant à surmonter la crise économique.

TROIS EXECUTIONS A METZ...

METZ, 28 juillet. (Dépêche « Paris-presse-l'intransigeant ».) — Les trois Allemands Hoth, Boedicker et Rickfelder, les tueurs de la ferme-étape de Nomeny, condamnés à mort par le tribunal militaire de Metz le 10 janvier dernier, ont été passés par les armes, ce matin, à 4 heures 30, à Metz.

Deux d'entre eux s'étaient élevés contre l'exécution de la sentence. Les trois condamnés sont morts courageusement.

...et une à Bordeaux

BORDEAUX, 28 juillet. (A.F.P.). — Ferdinand Vincent, agent de la Gestapo bordelaise, condamné à mort pour trahison par le tribunal militaire de Bordeaux le 30 octobre 1948, a été exécuté ce matin, à 6 heures.

Il était le roi...

Du peuple des poux. Mais il est mort, tué par la Marie-Rose. Vive la Marie-Rose, la mort parfumée des poux et des lentes. En vente chez votre Phicien. Visa N° 494 P 29.369

15 ans : elle est enlevée par d'odieux trafiquants

DIJON, 28 juillet (dépêche « Paris-presse-l'intransigeant ». — Dans des circonstances encore mal définies, une jeune fille a été enlevée en auto, à Plancher-les-Mines, en Haute-Saône.

Mlle Ginette Baillon, âgée de quinze ans, et demeurant à Saint-Martin-en-Bière (Seine-et-Marne), était venue passer ses vacances à Plancher-les-Mines quand elle fit la connaissance d'Auguste Sarrazin, âgée de trente-quatre ans, Sarrazin, originaire d'Auxelles-Haut (Territoire de Belfort), est connu dans la région comme un spécialiste du trafic de la cocaine et de la traite des blanches.

Avec la complicité d'un de ses amis qu'on ne connaît que sous le prénom de « Bob », Sarrazin réussit à persuader la jeune fille de venir faire une promenade en auto. Depuis, la jeune fille n'a plus été revue.

Toutes les gendarmeries de la Haute-Saône, de la Côte-d'Or et du Territoire de Belfort ont été alertées mais, malgré les barrages établis sur les routes, l'auto des ravisseurs a jusqu'à présent échappé à toutes les recherches.

UNE EXPLOSION DETRUIT EN AUTRICHE UNE RAFFINERIE DE PETROLE

VIENNE, 28 juillet (A.F.P.). — La raffinerie de pétrole de Neusiedl dans la région de Zistersdorf (Basse-Autriche), a été complètement rasée à la suite d'une explosion. Il y a quelques jours, rapportent les services américains d'information. On ne signale pas de victimes.

L'usine en question était placée sous le contrôle de l'U.S.I.A. (Administration soviétique des biens allemands d'Autriche).

On ignore les causes de l'explosion.

courses

Résultats de Saint-Cloud

PRIX DE PONT-AUDEMER

1. Piaffeur (G. Klupfel) (106) .. G. 84
à Mme El Char ..... P. 27
2. Golden Knight (Rochetti) (106) P. 16
3. Aramis (M. Dollfroid) (104).
Jumelé : 81.
Dist. : 1/2 l., 1 l. 1/2, 2 l. — Durée 1' 43" 3/5.
Non placés : 101, 102, 105, 108.

PRIX DE LA BASCOE

1. Nuit de Folies (R. Bertigliat) (201) G. 13
à Mme A. Daubin ..... P. 11
2. Vodka (J. Bernage) (206) ..... P. 10
3. Vodka (F. Rochetti) (204).
Jumelé : 68. — Durée 2' 1/5.
Dist. : 2 1/2, 3/4, 1 1/2.
N. pl. : 202, 203, 205, 207.

Au Palais-Bourbon

Le gouvernement battu sur le blé par 470 voix contre 116

L'importante question du prix du blé a été évoquée, ce matin, à l'Assemblée.

Les députés avaient à se prononcer sur l'urgence des diverses propositions instituant un prix du blé proportionnel au rendement.

Le rapporteur de la commission, M. Moussu, puis M. Gérard Vée (soc.) demandèrent à M. Pflimlin de fixer très rapidement le prix national du blé, sans lequel aucun calcul différentiel n'est possible.

Le ministre répond qu'il prendra cette décision au début de la semaine prochaine. Des enquêtes sont en cours sur le rendement dans la plupart des départements et les résultats n'en sont pas encore connus.

Certes, il est possible que le Parlement se mette en vacances avant cette date. Aussi le ministre invite-t-il l'Assemblée à lui faire confiance. D'ailleurs c'est au gouvernement, dit-il, de trancher en dernier ressort.

La demande d'urgence est maintenue. Elle est votée par 470 voix contre 116.

BOURSE DE PARIS DU 28 JUILLET 1949

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
3 0/0 perpétuel	59 10	59 20
Rente 5 0/0 1949	77 70	77 60
5 0/0 1920	108	108
3 1/2 0/0 Amort. 1942	61 50	61 50
3 0/0 Amort. 1942	56 50	56
3 0/0 Amort. 1945	56 50	56
Crédit Nat. 3 4 1942	4375	4350
Crédit Nat. juillet 1945	6010	6000
Banque de l'Indochine	9950	10000
Crédit National	2125	2250
B. N. C. I.	763	765
Banque Union Parisienne	1150	1140
Crédit Commercial France	1195	1190
Crédit Industriel	1425	1440
Crédit Foncier France	1230	1300
Crédit Lyonnais	1425	1425
Société Marseillaise Créd.	665	1695
Suez (action)	10800	10800
Metropolitain	500	505
Santa Fé	6650	6250
Lyonnaise des Eaux	1540	1550
Trans Changhaï	665	675
C. P. D. E.	1685	1685
Union d'Electricité	732	731
Gaz et Electricité Réunis	905	914
Gaz France Etranger	1425	1450
Chantiers de St-Nazaire	1050	1060
Fives Lille	805	825
Forges Nord Est	888	870
Denain-Anzin	1541	1550
Peugeot	950	949
Schneider	4850	4875

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
Courrières	70	72
Le Nickel	1585	1540
Pennaroya	1600	1606
Française des Pétroles	1850	1785
Galsa	1100	1075
Air Liquide	1075	1055
Ugine	1705	1650
Kuhlmann	1670	1640
Pechiney	1080	1065
Rhône-Poulenc	1430	1430
Saint-Gobain	2400	2380
Chargeurs Réunis	2000	1975
Brasserie Quilmes	23950	9900
Raffinerie Say	5900	5855
La Suze	725	680
Potin et Chausson	650	640
Plantations Hévéa	390	375
Afrique Occidentale	2550	2435
Canadian Pacific	4875	4700
Rio Tinto (anciens)	14900	14175
Royal Dutch 1/10	21799	21680
Est Asiatique Danois	31000	31750

MARCHE DES COURTIERS

Galeries Barlès	720	
Padang	1330	1400
De Beers	1645	1575
Shell Transport	3325	3225
France Wyoming	7000	6750
Roan Antelope	641	630

MARCHE LIBRE. — OR : Or fin, 585.000 ; Napoléon, 4.120 ; Suisse, 3.900-3.830 ; Union latine, 3.820-3.880 ; Souverain, 4.660-4.670 ; 5 Dollars, 4.710-4.700 ; Casse, 410 env. — PAPIER : Dollar, 331 ; Djibouti, incoté.

MARCHE PARALLELE. — PAPIER : Livre, 950 ; Dollar (t. coup.), 348 ; Suisse, 87 ; Belge, 7,45 ; Cour. dan., 44 ; Cour. norv., 39 ; Cour. suéd., 60 ; Florin, 81 ; Peseta, 8,85 dem. — ARGENT : 10 fr., 43 ; 20 fr., 86 ; 0 fr. 50, 12,50 ; 1 fr., 25 ; 2 fr., 50 ; 5 fr., 210 ; Argent fin (le gr.), 7,25.

Kodak

a mis au point dans ses Laboratoires un film de 35 mm. permettant des radiographies à la fréquence de plusieurs centaines à l'heure. Ce film possède une extrême finesse de grain, une gradation étendue et un contraste élevé. Il permet aux médecins d'examiner ces radios sous une très forte amplification, avec une parfaite netteté,

faites donc confiance à KODAK pour vos photos d'amateurs, car tous les films KODAK bénéficient des recherches de ses Laboratoires.

Exigez les films KODAK en boîtes jaunes.

KODAK-PATHÉ, S. A. F. Paris
KODAK est une marque déposée

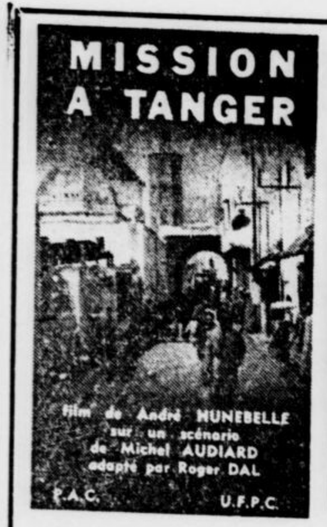

RESUME. — *Tanger 1942. Deux agents du service français de renseignements ayant été tués alors qu'ils tentaient de transmettre un message secret à un sous-marin britannique, Georges Masse, reporter, prend la mission en main, démasque le traître Vaudois, et réussit à le faire tuer à sa place.*

VAUDOIS est mort, écrasé par ses « amis ». L'agent n° 13 ne « donnera » plus tous les hommes de Segard les uns après les autres. Georges Masse a vengé Pelletier. Les comptes sont réglés. Il ne lui reste plus qu'à appliquer sa théorie de non-intervention et à rentrer tranquillement chez lui. Pourtant Masse ne rentre pas. Il court jusqu'au port. Il porte, dans son blouson, le message de Segard, l'enveloppe blanche pour laquelle trois hommes déjà sont morts.

Voici le môle Sud. Morin ? Où est Morin ? Sur l'eau noire du port les rafiots se ressemblent tous. Masse se risque à appeler :

— Morin ? Hop ! Morin ?

C'est vous, monsieur Vaudois ?

Masse marche vers la voix. Il distingue maintenant une petite silhouette, tassée derrière une barque à moteur :

— Non, c'est moi, Georges Masse... mais ça vaut mieux croyez-moi. Tenez !

L'enveloppe blanche passe aux mains de Morin qui démarre aussitôt son moteur et file vers le périscope qu'on ne voit pas.

Le sous-marin britannique aura enfin sa « liaison ».

Georges Masse revient vers le « Morocco » où Barbara l'attend.

Les clients sont partis. La salle est déserte avec quelques lampes de service piquées dans l'obscurité. Voici la loge de Barbara. La porte est ouverte, la pièce est obscure. Georges tourne l'interrupteur. Personne ! Les placards et les tiroirs ont été vidés.

Georges bondit vers la porte. Trop tard. Deux silhouettes massives barrent la sortie. La première « armoire » montre le vêtement et le chapeau de Vaudois, l'autre type braque fermement un magnifique parabellum.

Masse tente de sortir son colt, mais le parabellum s'énerve brusquement et l'oblige à lever les mains.

— Pas bouger, monsieur, s'il vous plaît !

En désarmant Georges, le premier type coupe un instant la ligne de tir du parabellum. Masse en profite pour lancer un formidable coup de genou dans le ventre de l' « armoire », qui recule à peine et répond par un direct.

Le coup colle la tête du journaliste contre le mur. Exactement comme si la maison lui tombait sur la tête.

Quand Georges Masse se réveille, il aperçoit avec stupéfaction qu'il a devant lui von Klostes sur un fond rouge et noir de croix gammée.

(A SUIVRE.)

De la belle époque à nos jours : les souvenirs de Gaston BÉNAC

EN RADE DE SAINT-LOUIS-DU-SÉNÉGAL, UNE RICHE DANSEUSE HOLLANDAISE DE PASSAGE DÉCOUVRIT UN MENDIANT NOIR DE 12 ANS

Sans paroles par Cog

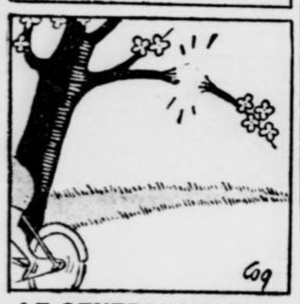

LE GENERAL VALIN GRAND-CROIX DE LA LEGION D'HONNEUR

Une simple et émouvante cérémonie s'est déroulée ce matin au camp d'aviation de Villacoublay, en présence de M. Ramadier, ministre des Armées, entouré de l'état-major de l'armée de l'air et des attachés militaires étrangers.

M. Moreau, secrétaire d'Etat à l'Air, a remis le cordon de grand officier de la Légion d'honneur au général Valin et la plaque de grand officier au général Thiolet. Un certain nombre d'autres croix de chevaliers de la Légion d'honneur et de médailles de la Résistance ont été également attribuées.

— *Comment t'appelles-tu ?*
— *Louis Siki Fall !..*

Ainsi débarqua un beau matin, en France, le joyeux fantaisiste qui allait, devenu boxeur, mettre un terme à la carrière du grand Georges Carpentier

VI^e ARTICLE
(Voir " Paris-presse - l'intransigeant " depuis le 23 juillet.)

PAR cette fin d'après-midi de juin 1906, lorsque le courrier d'Amérique du Sud venant de Buenos-Aires à destination de Marseille, aborda les eaux françaises du Sénégal, en rade de Saint-Louis, pour y faire escale jusqu'au matin, la chaleur était suffocante.

En attendant que les formalités sanitaires soient remplies, les passagers s'amusaient à lancer des pièces de monnaie aux petits nègres qui plongeaient dans l'eau claire et les ramenaient à la surface en les montrant triomphalement du bout des doigts.

L'un d'eux, un gosse de 10 à 12 ans, déjà bien bâti pour son âge, se montrait le plus habile de tous. Une riche passagère hollandaise (danseuse de son état) le remarqua et, lorsqu'elle débarqua, l'appela près d'elle :

— Comment t'appelles-tu ?

— Louis Siki Fall.

— Que fais-tu ? As-tu un métier ?

Un geste vague fut la seule réponse.

— Consentirais-tu à venir avec moi en Europe ?

— Oh ! oui...

— Mais que diront tes parents ?

Autre geste vague des épaules pour toute réponse.

Livré à lui-même

En quelques heures, la passagère obtint le consentement d'un père pas mécontent de se débarrasser d'un de ses vingt-deux rejetons issus d'une demi-douzaine de mères. Elle obtint aussi les visas des autorités et, après être passée par différents magasins de Saint-Louis, regagna le bord avec son petit nègre, débrouillard, fantaisiste et menteur en diable.

Malheureusement, en débarquant à Marseille, la riche Hollandaise, qui avait décidé de faire donner au jeune Siki une instruction convenable en lui faisant suivre des cours, tomba malade. Trois mois après elle mourait sans avoir pu réaliser son rêve, laissant seulement à quelques amies la somme de dix mille francs pour élever son enfant adoptif.

Ces maigres ressources furent vite épuisées. Et aux environs de 13 ans et demi, le petit nègre sénégalais, livré à lui-même dans le grand port méditerranéen, entreprit toutes sortes de métiers : de débardeur à chasseur de restaurant, en passant par cireur, commissionnaire, etc... Puis un jour, comme il s'intéressait à la boxe, il entra au Premier Band Marseillais où Paul Latil lui donna les premières leçons...

Un peu plus tard, on retrouve Siki à Toulon, puis à Nice où Gontaud le fait boxer. Il débute ainsi à Grasse où il combat pour trois francs, à Nice où il touche dix francs. Mais cet instable, qui a le goût du voyage, finit par aller chercher fortune à Bordeaux où, errant sur le champ de foire des Quinconces, il est recueilli par les frères Frank et Jim Rose, qui l'emmènent en tournée.

C'est ainsi qu'en mai 1913 Toulouse voit arriver un pauvre noir quasi anonyme, maigre et efflanqué, qui à ce moment-là fait à peine les poids légers. Maltraité, roué de coups, mal nourri d'une gamelle d'eau de vaisselle dans laquelle trempent un os et des croûtes de pain qu'il mange sur les marches de la roulotte, Siki voudrait bien changer de maîtres. Un autre forain, boxeur, Richarson, va le présenter aux boxeurs qui ont créé le Boxland Toulousain : Pessieto, Audouy et Orientis. Siki quitte la baraque et s'entraîne avec les deux premiers.

Il débute le 13 novembre 1913 contre Pirroud ; il est battu par disqualification et, un mois plus tard, en match revanche, il s'incline aux points. Mais on sent en lui des qualités naturelles, son jeu de jambes est excellent, il est souple, très fort et a pris du poids. Lorsqu'au début de 1914 il est battu de peu aux points par Audouy, il pèse 70 kilos. Coup sur coup, il remporte alors deux victoires par k.-o., l'une d'elles sur Billy, de Narbonne, l'autre sur son ancien professeur et patron Frank Rose, au deuxième round...

Vient la guerre. Siki s'engage dans les tirailleurs sénégalais où il se conduit vaillamment et, à son retour à Toulouse, en 1919, nous le retrouvons vêtu de la tenue rouge de chasseur de l'Albright, et entre temps boxeur sous la direction de M. Laparce. Il rencontre Léonard, le bat la première fois, est battu la seconde ; il bat Henrist, de Marseille, puis Eugène Hubert, disqualifié pour avoir sifflé un coup bas.

Il « monte » à Paris, prend sa revanche sur Audouy, il descend à Marseille et ne peut faire que match nul avec Barrick, des gangsters de l'époque l'ayant menacé de le descendre s'il gagnait. Et comme Siki était avant tout très peureux, il se « dégonfle » comme il se dégonflera plus tard devant Bill Mac Tigue, à Dublin.

Mépris de l'argent

Je n'ai pas l'intention de vous décrire la carrière connue de Battling Siki, mais de souligner les traits de son curieux caractère à l'aide d'anecdotes vécues. Siki était un demi-sauvage, nullement dépourvu d'intelligence, bien au contraire, malin, vicieux, simulateur et, à côté de cela, généreux à l'excès, accessible à toutes les infortunes.

Il ne connut jamais la valeur de l'argent. En voici quelques exemples :

Demain :
LA VERITE SUR LE MATCH DE BUFFALO

Lorsqu'au restaurant il réglait une addition de 200 francs par exemple, il laissait... 400 francs de pourboire à partager entre le garçon ou maître d'hôtel et le chef cuisinier, en faisant à ses invités cette remarque :

— Le garçon et le cuisinier sont beaucoup plus méritants que le patron qui ne travaille pas et est un homme riche.

Ce socialisme en action du Sénégalais, je le vis se manifester souvent. Un jour, nous passions en voiture à Draveil, où se tenait un meeting de grévistes en plein air. Siki fit arrêter la voiture et demanda la parole :

— Mes camarades, j'approuve vos revendications, s'écria-t-il. Vous ne gagnez pas assez.

En sortant son portefeuille, il laissa 20.000 francs de secours aux grévistes qui, naturellement, l'acclamèrent. Rentré à son hôtel, il s'aperçut qu'il ne lui restait plus que vingt francs en poche...

Plus tard, à New-York, alors qu'il voyageait sur le ferry-boat entre Manhattan et Jersey-City, avec un groupe de détenus nègres qu'on changeait de prison, il ouvrit son portefeuille et distribua aux malheureux les 1.500 dollars qu'il avait gagnés à la veille dans un combat. Il rentra à son hôtel avec un dollar et quelques cents, et fut jeté à la porte car il devait huit jours de logement...

Ses managers

Sur le caractère fantasque de Siki, je pourrais écrire bien des pages ayant vécu toute la période des « exploits » parisiens de ce singulier personnage. Autour de lui se livraient mille intrigues, d'autant qu'il signait des contrats à longueur de journée. Combien de fois me dit-il :

— Tiens, tu seras mon seul manager !

Et il signait un bout de papier que je déchirais en riant.

Mais ces papiers, d'autres les conservaient, ce qui donnait lieu à de nombreuses plaintes auprès de la Fédération, et aussi à procès. Ses deux derniers managers furent Depremont et Anastasie, qui se livrèrent une lutte acharnée.

J'ajouterais encore que Siki, grand amoureux des contrastes, aimait se promener en costume blanc, chapeau blanc, cravate blanche, porteur d'une petite chèvre noire sous le bras. Il adorait aussi les fauves.

Apprenant un jour que nos amis les dompteurs Marcet et Martha la Corse venaient de recevoir trois petits lionceaux par avion, il vint me prendre à l'*Auto*, et me décida à aller chercher les fauves pour les promener dans Paris. Ces trois lionceaux, âgés de deux mois et demi, étaient encore à peu près inoffensifs. Nous les baladâmes, en taxi, dans Paris, mais comme nous passions sur les Grands Boulevards, Siki cria soudain :

— Chauffeur, arrêtez-vous !

Et il s'installa à la terrasse du Madrid, commandant :

— Garçon, cinq pernods !

— Comment cinq ?

— Oui, un pour chacun de nous et trois pour les lionceaux...

Et il introduisit dans la gueule de chacun des lionceaux, une gorgée de liqueur verte.

— Lées voilà baptisés ! déclara-t-il. Nous allâmes ensuite à Luna-Park. Là, tout faillit se gâter. Un des lionceaux sauta sur un petit chien qu'il étrangla, et l'autre, échappant à l'étreinte de Siki, bondit sur un gosse qui fut assez maltraité...

Il y eut procès, contre toute attente (ce fut le propriétaire de l'animal, le dompteur Marcel, qui fut poursuivi et condamné en 1938 seulement, après un procès qui dura plus de quinze ans, à 80.000 francs d'amende.

Copyright 1949 by Gaston Benac and « Paris-presse-l'intransigeant ».

BATTLING SIKI, ALORS QU'IL COMMENÇAIT A DEVENIR CELEBRE

Aujourd'hui " D. Day " en Grande-Bretagne

LES ANGLAIS S'APPRÊTENT A REPOUSSER L'INVASION DES VIKINGS... SANS L'AIDE DES U.S.A.

LONDRES, 28 juillet (par téléphone).

ARMES de seaux et de pelles, vêtus de battledress perfectionnés, consistant en un petit slip et un soutien-gorge (facultatifs selon les sexes), les Anglais s'apprêtent à repousser une invasion de plus.

Fermement retranchés sur leurs plages, ils proclament, une fois de plus : « Ils ne passeront pas ». Car c'est aujourd'hui que les Vikings envahissent l'Angleterre.

En réalité, ce ne sont pas des Vikings, mais des Saxons, mais cela n'a pas grande importance aux yeux des milliers d'estivants qui, dès ce matin, occupaient en force les falaises de Broadstairs sur la côte orientale anglaise pour voir la galère à rames de Hengist et d'Horsa débarquer sur la plage et commémorer le 1.500e anniversaire de la première invasion de la Bretagne romaine par les Saxons.

Les Vikings saxons — 53 étudiants de l'Université de Copenhague — ont eu tout le temps de fourbir leurs poignards, leurs boucliers et d'emmêler leurs longues barbes afin de donner un air plus féroce encore, car le beau temps a fait battre le record établi par Hengist et Horsa en 449. Arrivés en avance sur l'horaire prévu ils font depuis deux jours du « surf place » au large de la fameuse station balnéaire de Margate où l'Angleterre semble s'être réfugiée à l'abri de la chaleur et de la crise.

Mais l'heure D-Day est enfin venue, et aujourd'hui ils passent à l'attaque.

Pas d'incident diplomatique

En dernière heure on affirme, dans les milieux diplomatiques les mieux informés, que les relations anglo-danoises ne souffriront pas de ces incidents.

D'autre part, on dément officiellement au War Office la rumeur selon laquelle l'arrivée imminente à Londres des chefs d'état-major américains auraient un rapport quelconque avec la nouvelle invasion.

LES DATES D'OUVERTURE DE LA CHASSE

On annonce au ministère de l'Agriculture que l'ouverture de la chasse a été fixée au 28 août dans les départements suivants : Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Ariège, Aude, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Drôme, Gard, Haute-Garonne, Gironde, Hérault, Landes, Lot-et-Garonne, Lozère, Basses-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Var et Vaucluse.

Dans les autres départements, la chasse est autorisée du 4 septembre 1949 au 8 février 1950.

En Corse, la chasse sera ouverte le 14 août et la date de clôture est fixée au 8 janvier au soir.

SI PETAIN MOURAIT DEMAIN

il serait inhumé dans la cour même du fort de la Pierre-Levée

Le détenu a manifesté à sa femme le désir d'être enterré dans sa tenue de maréchal

Paris-presse-l'intransigeant évoquait hier les difficultés que, sur un plan général, présentait pour le gouvernement le « cas » Pétain.

Nous sommes en mesure, aujourd'hui, d'apporter une réponse précise aux questions que nous posions et d'indiquer à nos lecteurs les mesures qui seraient appliquées si l'ex-maréchal, détenu à l'île d'Yeu, venait à mourir.

LES bruits les plus divers quant à la santé du maréchal Pétain se propagent depuis quelques jours. Tandis qu'à l'île d'Yeu, une vingtaine d'envoyés spéciaux de journaux du monde entier guettent les nouvelles en se dissimulant mal parmi les estivants, les informations les plus contradictoires se colportent à Paris de ministères à salles de rédaction.

Place Beauvau, au ministère de l'Intérieur, même les défenseurs de l'ex-chef de l'Etat se heurtent au mutisme le plus complet. Du coup, Me J. Isorni et Jean Lemaire ont suspendu leur départ en vacances. Presque chaque jour l'un d'eux téléphone à la maréchale à l'hôtel des Voyageurs, à l'île d'Yeu. Celle-ci répond à leurs questions par monosyllabes. D'abord parce qu'elle est un peu sourde et surtout parce que la ligne est surveillée et qu'elle le sait.

Les deux avocats se sont rendus à l'île d'Yeu, il y a trois semaines. C'est de leur bouche que Mme Pétain apprit la décision officielle que nous sommes en mesure de divulguer aujourd'hui. Après sa mort Pétain ne sera pas transféré à l'Ossuaire de Douaumont comme il en manifesta souvent le désir. Suivant une proposition de M. Jules Moch, il sera inhumé dans la cour même de la forteresse Pierre-Levée où il est actuellement détenu.

Cette décision aurait été longuement discutée au cours d'un Conseil des ministres. Les socialistes la défendirent avec l'appui de M. Vincent Auriol. Les M.R.P. leur opposaient que cette tombe deviendrait un lieu de pèlerinage et qu'on ne pouvait songer, pour y parer, à interdire l'accès de l'île.

Finalement la thèse des socialistes l'emporta.

On raconte déjà que le lendemain de la visite des avocats, lorsque la maréchale en fit part au vieillard, celui-ci se tourna vers un gardien et lui dit :

— Qu'on me prépare un outil, dès demain je commencerai à creuser mon trou... ça me fera un excellent exercice physique...

Mais cette boutade n'est que de la petite histoire, car l'état général du détenu ne lui permet même plus d'essayer un mot d'esprit.

Tout comme ses avocats, le notaire de Pétain a différé la date de son départ en vacances, il reste à son étude proche de la place de la République. Bien qu'il se refuse à nous le confirmer, il est fort vraisemblable qu'il possède un testament rédigé par son client aux alentours de 1936. C'est par ce papier que l'ex-maréchal exprimait sa volonté d'être enterré à Douaumont. Il s'opposait ainsi à un arrêté pris en 1920 réservant une place aux Invalides pour le vainqueur de Verdun.

Deux testaments

A part la maréchale, qui reste la principale bénéficiaire du testament, Pétain prévoyait différents petits legs tant à son beau-fils, le cinéaste Pierre de Hercin, qu'à sa nièce, Mme de Morecourt.

Mais, légalement, ce testament a perdu toute sa valeur. Depuis son jugement, Pétain ne possède plus rien. Mis à part quelques objets personnels, tous ses biens ont été confisqués. Il est cependant possible que le détenu de l'île d'Yeu ait rédigé un nouveau testament. Celui-ci serait alors en possession du directeur pénitentiaire de Pierre-Levée.

Les avocats et la maréchale prétendent ne pas en être informés. Mais, ensemble, ils sont d'accord pour déclarer que s'il existe il ne doit être nullement question d'un message politique et que ce testament ne pourrait que concerner les différents objets personnels du maréchal, à léguer deci-delà, tels que sa médaille militaire à un musée de Verdun, sa canne à M. Simon, ancien directeur du fort de Pierre-Levée et son missel au chanoine Cointeraux, curé-doyen de l'île d'Yeu.

C'est à la maréchale elle-même que Pétain a manifesté le désir d'être enterré dans sa tenue de maréchal, celle-là même dans laquelle il comparut lors de son procès et qui, depuis, repose dans l'unique armoire de sa cellule.

Les époux Pétain n'ont jamais eu une grosse fortune, leur bien principal était la propriété de Villeneuve-Loubet. Bien que les Pétain aient été mariés sous le régime de la séparation de biens, l'administration des Domaines n'a pas retenu la réclamation de Mme Pétain tendant à demander que lui soit restituée cette propriété.

Si Pétain vient à mourir

Dès la mort de Pétain, le directeur de la prison doit prévenir le ministre de l'Intérieur. Celui-ci en aviserait aussitôt le chef du gouvernement. A l'île d'Yeu rien n'est prévu dans le règlement permettant à la maréchale d'assister aux derniers moments de son mari. Il est vraisemblable cependant que le directeur de la prison s'emploiera à avertir celle-ci à temps et l'on accordera la permission exceptionnelle de pénétrer dans la forteresse en dehors des heures normalement prévues.

Si l'inhumation du corps du maréchal a lieu à l'intérieur du fort de l'île d'Yeu la cérémonie des obsèques se déroulera dans une mi-clandestinité.

Auparavant un médecin légiste aura examiné le corps pour déterminer officiellement la cause du décès, en présence d'un représentant du ministre de l'Intérieur et d'un autre du ministre de la Justice. L'inhumation se fera en leur présence. De son côté, la maréchale Pétain ne serait accompagnée que des défenseurs de son mari et de deux ou trois membres de la famille.

Après la cérémonie, l'enceinte du fort de Pierre-Levée resterait interdite au public afin d'éviter les manifestations.

Christian GUY.

LOTERIE NATIONALE

Tirage de la 20e tranche 1949

Dernier chiffre	Numéros exacts	Série A	Série B
1	31	2.000	3.000
	81	4.000	5.000
	851	7.000	12.000
	231	8.000	15.000
	9.651	30.000	40.000
2	92	3.000	4.000
	242	10.000	20.000
	6.262	60.000	80.000
	51.292	100.000	120.000
	72.072	500.000	150.000
	27.767	300.000	175.000
	131.222	1.000.000	500.000
3	3	1.000	1.000
	6.623	40.000	50.000
	090.773	1.000.000	500.000
	087.083	1.000.000	500.000
4	73.704	100.000	125.000
5	5	1.000	1.000
	6.585	90.000	100.000
	95.455	200.000	150.000
6	4.696	20.000	30.000
	3.056	30.000	40.000
	0.776	40.000	50.000
7	8.507	20.000	30.000
	79.157	100.000	120.000
	75.297	100.000	120.000
	83.057	300.000	175.000
	233.217	2.000.000	600.000
	238.627	10.000.000	3.000.000
8	5.548	50.000	60.000
	76.588	100.000	120.000
9	189	5.000	10.000
	3.429	20.000	25.000
	01.569	400.000	200.000
	061.769	1.000.000	500.000
0	40	1.500	2.500
	80.300	200.000	150.000
	072.710	5.000.000	1.000.000
	073.860	15.000.000	7.500.000

LE PARACHUTISTE VALENTIN TENTERA DEMAIN SON SAUT DE 10.000 METRES

PAU, 28 juillet. (Dépêche « Paris-presse-l'intransigeant ») — L'adjudant chef Leo Valentin, qui devait tenter le 21 juillet dernier un saut de 10.000 mètres en chute libre au-dessus de Pau et qui ne put accomplir son exploit par suite d'un accident survenu à son avion, recommencera sa tentative demain.

mots croisés

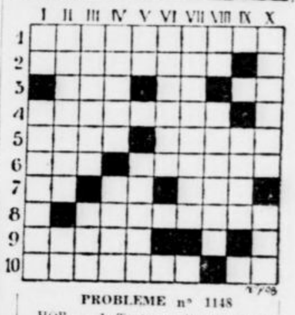

PROBLEME n° 1148

HOR. — I. Tout ce qu'invente notre esprit. — 2. Nous aide à arriver dans un fauteuil. — 3. Carte. Initiales d'un prélat qui fut à ses dépens initié aux secrets cachés de l'Eglise. N'est remarquable. — 4. Par quoi il arrive on pénètre. — 5. Etoffe brune. Légère amertume. — 6. Parent. Objet d'un curieux trafic. Conjonction. — 7. Poisson. Invisible sur la mer. Congé fait pour rire. — 8. Ce que fit plus d'un ministre. — 9. On le prend souvent à la blague. — 10. Expresses. Sans ornements.

VER. — I. Princesse ruminante. Donne du poids. — II. Bruit sourd. Un épelant : mécréant. — III. Biens. En épelant : ce que montre un homme satisfait (deux mots). — IV. A modifié. Royal. — V. En bien. Fleuve de France. — VI. Pousse à marier. — VII. A deux enfourche. — VIII. Fin de partie. Ni masculin ni féminin. — IX. Pour Romeo. — X. Sèche son linge. A atteint la majorité.

Solution du problème n° 1147

HOR. — I. Minimes. La. — 2. Insatiables. — 3. Dilue. Aod. — 4. Turin. Ais. — 5. S. O. Airs. — 6. Statuaires. — 7. Adhérents. — 8. S. Nat. Is. — 9. Tête. Lie. — 10. Rhi. Lestes.

VER. — I. Mi. Santé. — II. Industriel. — III. Nait. Abats. — IV. Industrie. — V. Mio. Ong. — VI. Etna. Acile. — VII. Se. Pâtes. — VIII. Satire. Et. — IX. Réal. — X. Au dessus.

NE PAYEZ PLUS
LOYER — GERANCE — FERMAGE
DEVENEZ PROPRIETAIRE
LA SOCIETE COOP. DE CREDIT
95, RUE DE LA VICTOIRE
PARIS (IXe)
PRETE Tres SOMMES A FRAIS REDUITS : REMBOURSABLES EN 5, 10, 15 ou 20 ANS RENSEIGNEMENTS GRATUITS. OUVERT TOUS LES J. MEME SAMEDI APR.-MIDI
PUB. L. T.

Marie-Louise
52, Champs-Elysées
Pendant les travaux d'agrandissement
Vente du stock d'été
AUJOURD'HUI
VENDREDI et SAMEDI
2.000 robes de série et robes couture en imprimé, en toile, en uni Blouses, jupes, etc..
Toutes tailles

MORZINE
ETE - HIVER
Haute-Savoie — Altitude 1.000 m
Téléphone 79
HOTEL et TAVERNE DE PARIS
Cuisine renommée

Le C MARIVAUX la plus importante organisation d'Achat au comptant de
BIJOUX BRILLANTS
Prix argent cours du jour
13, R. MARIVAUX, 2e et Angle 13 Bd Italiens Asc

ACHAT BIJOUX AU PLUS HAUT COURS
TOUS OR - BRILLANTS - ARGENTERIE.
48 Chaussée d'Antin, M.-G. Bringazen

PARIS-LONDRES-PARIS
POUR 11.000 fr.
DÉPART DE PARIS 8 h. 00
DÉPART DE LONDRES 22 h. 30
AIR FRANCE
119, CHAMPS-ELYSEES BALZAC 50-29 - 2, RUE SCRIBE - OPERA 41-00 ET TOUTES AGENCES DE VOYAGES - VENTE PAR TELEPHONE BAL 50-29 DE 7 H. A 22 HEURES
4.50

VOYAGES DE VACANCES
AVEC DEPARTS GARANTIS
TOUS LES DIMANCHES
Circuits entièrement en autocars

Jours		Prix
7	Provence et Côte d'Azur....	21.950
7	Côte d'Argent et Pyrénées ..	21.500
7	TOUTE LA BRETAGNE	18.990
7	Dauphiné, Savoie, Lac Léman	22.600
7	Belgique, Hollande, Zélande..	23.900

Voyages spéciaux en SUISSE

3	Les Lacs de l'Helvétie	9.950
7	La Suisse, le Lichtenstein et les Lacs Italiens	26.800
7	Le Plus Beau Voyage en Suisse par la fameuse route de l'Axenstrasse et le col de Susten	25.800
11	LA ROUTE DES DOLOMITES, la Suisse et les lacs de l'Italie	39.800

Grandes croisières terrestres

14	A TRAVERS CINQ PAYS : Belgique, Hollande, Danemark, Suède et l'Allemagne du Nord	65.350
14	LE TOUR DE L'ITALIE et les Rivieras Suisse et Italienne.	56.000
20	L'ESPAGNE MEDIEVALE, le circuit le plus complet et le plus attrayant	72.800

et nombreux autres programmes d'excursions et de voyages de 1 à 21 jours
Demandez la brochure de 100 pages illustrée éditée par les services touristiques de " PARIS - PRESSE - L'INTRANSIGEANT " envoi gratuit sur demande
S'adresser ou écrire : 100, RUE DE RICHELIEU
Téléphone : RIC. 81-55 (Poste 110)

30-49
Les Châteaux de la Loire
DIMANCHES ET FÊTES
BILLET COMBINÉ TRAIN-AUTOCAR
avec réduction de 40 % 5 %
PARIS TOURS du 4 Juin au 25 Septembre
PARIS-BLOIS du 2 Juillet au 25 Septembre
CIRCUIT DES CHATEAUX
TRAIN 3e cl.
AUTOCAR
BILLETS ET RENSEIGNEMENTS
● aux gares d'Austerlitz et d'Orsay
● aux bureaux S.N.C.F. : 16 Bd des Capucines et 127 Champs-Élysées
● aux bureaux de tourisme : à Austerlitz, St-Lazare, Montparnasse ou Nord

Sous le patronage de « Paris-presse-l'intransigeant »

UNE GRANDE FÊTE POPULAIRE SERA OFFERTE AUX CANNOIS

...à l'occasion du Bal des Petits Lits Blancs

INSTALLE pour la saison à Cannes, à la villa Sansovino (la villa de lord Derby), M. Léon Bailby en a fait le centre de la préparation du Bal des Petits Lits Blancs. C'est là qu'il travaille avec ses secrétaires, écrit, téléphone, reçoit, dirige les opérations compliquées d'une fête où rien ne doit être laissé à l'imprévu.

Allant et venant entre Paris et Cannes, ses principaux collaborateurs le tiennent au courant et mettent au point avec lui l'organisation de la fête qui comporte un dîner strictement limité à mille couverts qui se déroulera au Palm Beach de Cannes, sur la terrasse du Masque de Fer d'où l'assistance la plus élégante du monde assistera à un spectacle international d'attractions inédites.

En même temps que sera offert à un public privilégié le dîner, le bal et le spectacle du Palm Beach, M. Antoni, maire de Cannes, assisté de M. Verdet et Escoute, ses adjoints, du docteur Bousquet, président de la commission des fêtes, de M. Mero, président du Syndicat d'initiative, et en accord avec le conseil municipal, a bien voulu consentir à organiser une fête populaire offerte à la ville de Cannes tout entière et qui est en préparation depuis deux mois.

Du Casino d'hiver au Casino d'été, tout le long de la Croisette, la foule assistera à l'enchantement d'une fête nocturne, terrestre et navale, où les feux d'artifice, les feux grégeois, les projecteurs illumineront le ciel et la mer. Un matériel flottant important a été mobilisé, servant de support au gigantesque feu l'artifice qui aura plus de 300 mètres de large sur 100 m. de haut, durera une demi-heure et présentera les figures les plus variées. C'est à l'ingéniosité des Etablissements de Pyrotechnie française de Pertuis qu'est due cette réalisation dont M. Bailby a approuvé les maquettes dès le mois de février dernier. Des bâtiments frétés à cette occasion par le conseil municipal simuleront des monstres marins lançant des flammes, cependant que des chœurs d'hommes et de femmes et des ensembles de mandolinistes passeront sur des barques mobilisées à cet usage.

C'est les vacances : attention si vous louez une villa ou une chambre !

Les communistes chinois ont commencé l'attaque du "réduit nationaliste"

Canton, où la loi martiale a été proclamée, sera peut-être défendu

LA triple poussée des communistes de Mao Tsé Toung vers la « zone de défense » nationaliste, qui comprend les quatre provinces couvrant la côte au sud du Yang-Tsé et la région à l'ouest de Canton, a semblé suffisamment sérieuse à l'ambassade des U.S.A. auprès du gouvernement de Tchang Kaï Chek pour qu'elle conseille à tous les Américains de quitter la Chine du Sud-Est.

L'ambassade mettra à leur disposition des avions ou des navires.

Selon les observateurs militaires, la ville de Canton elle-même sera considérée, dans quelques semaines, comme située dans la zone des opérations et proclamée « ville défendue ».

La loi martiale vient d'y être décrétée.

A Washington, d'ailleurs, on ne paraît pas croire que cette défense puisse être efficace. L'envoyé personnel de Tchang Kaï Chek au président Truman, le Dr Kan Tchieh Hou, s'est vu refuser par celui-ci une aide financière suffisante. Cependant, M. Jessup a été chargé de s'occuper des affaires chinoises, à titre d'observateur.

On a pu remarquer, en effet, que le président Truman, dans son message au Congrès, sur l'aide militaire éventuelle à certaines nations, a bien mentionné l'Iran, les Philippines ou l'Amérique du Sud, mais non la Chine. Le matériel des armées nationalistes est, en effet, trop souvent vendu par certains généraux à leurs adversaires communistes, et l'on connaît même le « cours du jour » d'un avion (50.000 dollars) ou d'un canon lourd (25.000).

Tout ce que le département d'Etat consente à faire, c'est prendre les mesures nécessaires pour rendre plus rapide l'évacuation des troupes nationalistes de Canton vers Hainan que les nationalistes prétendent posséder encore en dépit des guérillas qui s'y déroulent, et vers Formose. Des transports spéciaux par avion seront prévus pour évacuer, de certaines provinces du nord vers Tchoung-King, Canton et Formose, les dernières réserves d'or et d'argent du gouvernement légal.

Hong-Kong

D'autre part, le gouvernement britannique qui semble avoir, sur les opérations de Chine, la même opinion que le gouvernement américain, a décidé de porter à 25.000 hommes la garnison de Hong-Kong, tout en préparant la défense de la presqu'île que les Anglais se sont fait, jadis, donner à bail, et où aboutit la ligne de chemin de fer Hangeou-Canton.

Attaque du « réduit national »

Actuellement, sans rencontrer de résistance réellement efficace, les colonnes rouges, dont deux marchent de part et d'autre du rail Hankéou-Canton et une autre le long de la ligne de Changhaï, ont commencé l'attaque du fameux réduit des quatre provinces.

Une bataille d'assez grande envergure s'est engagée dans la région de Tchang-Cha et de Tchou-Tchéou points stratégiques à la lisière du Hou-Nan. La province du Kiang-Si semble, pour une bonne moitié, aux mains des rouges.

Le thermomètre baisse...

24° AU BOURGET CONTRE 28° HIER

Le thermomètre est comme les jolies femmes, d'humeur fantasque. Après sa crise de mardi qui nous a valu un bon 33° à l'ombre, il semble être revenu à une plus saine compréhension des choses.

Aujourd'hui on notait, en effet, au Bourget, à 13 heures, 24° contre 28° hier à la même heure.

La différence est sensible.

En province, c'est toujours Perpignan qui détient le record : 35° alors qu'on enregistrait 34° hier. A Brest, 22° contre 21°. Grenoble et Montpellier accusent respectivement 31° et 30°. Marseille 30° également.

Pour demain, la météo prévoit un temps nuageux à Paris avec des risques de petites pluies et une température diurne en baisse.

En province, ciel couvert ou nuageux avec de la pluie possible et une baisse de température qui s'accentuera encore un peu dans le Nord et s'atténuera en gagnant la moitié sud.

LE FEU FAIT DE NOUVEAUX DEGATS

Avec la sécheresse persistante les incendies se multiplient.

Le feu a fait dix millions de dégâts dans une verrerie de Chalon-sur-Saône. 20.000 mètres cubes de verre ont été perdus.

Un vaste sinistre s'est déclaré dans la forêt de Walscheid, dans la région comprise entre Sarrebourg et Saverne. Les pompiers de toutes les localités voisines et les habitants combattent cet incendie qui risque de s'étendre.

D'autres incendies de forêt sont signalés à Merignac et à Gujan-Mestras en Gironde ; à Lavaudieu, à Monistrol-sur-Loire et à Pontempeyrat dans la Haute-Loire.

Des fermes, des récoltes ont brûlé à Cocu près de Moulins-sur-Céphons (Indre) à Courtange (Nièvre), à Valleneuil (Dordogne) et à Commequiers (Vendée).

LES NOYADES

De tous les coins de France nos correspondants nous signalent à nouveau de nombreuses noyades. A Lochiquelle (Morbihan) un garçonnet de 7 ans, Michel Happert, s'est noyé en allant se baigner dans un trou de bombe profond de 6 mètres qui était rempli d'eau. A Valognes voyant son frère en danger, Pierre Le Coutour, 18 ans, se jette à l'eau tout habillé, tous deux sont noyés.

M. Buleon se noie à Etel (Finistère); Claudine Gouret, 2 ans et demi à Pont-Audemer ; Mme Carrel à Auray ; M. Norbert Mathey, à Saint-Florent dans le Cher ; et M. Guy Moreau à Condesur-Marne, dans la Marne.

Enfin deux noyés inconnus ont été retirés l'un de la Villaine près du pont de l'Abattoir, à Rennes et l'autre du Rhône à Arles.

EN CORRECTIONNELLE, A FONTAINEBLEAU

CASSIOT : quatre ans de prison et SANGLEBŒUF : dix-huit mois

pour la série de vols qui marquèrent l'an dernier leur sanglant raid en Seine-et-Marne

CASSIOT, le fameux criminel qui s'est fait arrêter parce qu'il avait tout bêtement noté ses coups sur son calepin de poche ; Cassiot qui a tué le châtelain de Montapot ; Cassiot qui a avoué plus de onze crimes aux inspecteurs de la police judiciaire, puis les a tous niés en bloc ; Cassiot qui a, en fait, à son actif quatre crimes certains, dont celui de Montapot, le plus spectaculaire, ne jouait pas sa tête aujourd'hui, puisque c'est devant le tribunal correctionnel de Fontainebleau qu'il a comparu.

Il répondait, en fait, non pas de ses crimes (il le fera devant les assises de Melun), mais d'un nombre impressionnant de vols accomplis au cours de la tournée sanglante qu'il fit en Seine-et-Marne, il y a presque un an.

Tous ces vols ont d'ailleurs permis aux policiers qui recherchaient Cassiot et son pâle complice, Sanglebœuf, de suivre longtemps leurs traces alors que les deux hommes traqués remontaient, à bicyclette, vers le nord du département.

Il y a aussi une affaire de violences légères : Cassiot ayant brutalisé sa femme.

Finalement, le tribunal condamne Cassiot à quatre ans de prison et dix ans d'interdiction de séjour, pour les vols, et à deux mois de prison pour violences légères. Sanglebœuf, lui, ne se voit condamner qu'à dix-huit mois de prison et cinq ans d'interdiction de séjour.

Le tribunal était presque comblé, mais l'assistance n'était cependant pas celle qu'on pensait que Cassiot réunirait, en raison de sa « popularité ».

LE JUGEMENT CONDAMNANT « LA PETITE GIRONDE » EST ANNULE

Le procès sera refait

TOULOUSE, 28 juillet (de notre correspondant). — La Chambre de Cassation du Parquet de Toulouse vient d'annuler le jugement de la Cour de Justice de Bordeaux condamnant par défaut « La Petite Gironde » à la dissolution de la société et à la confiscation de ses biens.

On sait que M. Chapon, directeur de la société, avait, récemment, fait opposition à ce jugement devant la Cour de Justice de Toulouse et que son opposition avait été déclarée irrecevable en raison du fait qu'il ne peut y avoir de jugement par défaut contre les personnes morales.

M. Chapon avait alors déposé deux pourvois en cassation : le premier contre le jugeemnt de la Cour de Justice de Bordeaux, condamnant « la Petite Gironde » par défaut ; le deuxième contre l'arrêt de la Cour de Justice de Toulouse déclarant son opposition irrecevable.

Le deuxième pourvoi a été rejeté mais le premier jugement a été déclaré contraire à la loi et annulé.

Il en résulte que le procès de « La Petite Gironde » va être recommencé. On ne connaît toutefois pas encore la juridiction qui sera saisie : Cour de Justice ou tribunal militaire.

CINQ BAGNARDS S'EVADENT DE SAINT-MARTIN-DE-RE

L'un d'eux a été repris

LA ROCHELLE, 28 juillet. — Les évasions sont fort à la mode en ce moment. Pour ne pas être en reste avec Paris, la province en a mis une à son actif ce matin. L'affaire s'est déroulée à la centrale de Toiras, appénitencier de Saint-Martin-de-Ré. Cinq bagnard, qui étaient en traitement à l'infirmerie, ont réussi à s'enfuir par les toits et à se laisser glisser au sol à l'aide d'une corde de 17 mètres.

Les recherches, aussitôt entreprises, ont permis d'en récupérer un : Charles Pellegrin, de Viviers, dans l'Ardèche, condamné au travaux forcés à perpétuité. Quant aux quatre autres : Gaston Bontier, de Jouy Aîné ; Pierre Delgroe, de Lisieux (Rhône) ; Pierre Tellcyre, de Cagnes-sur-Mer, et Henri Roquecave, de Montignac (Lot-et-Garonne), ils courent encore.

TEMPÊTE D'AUTOMNE

UNE véritable tempête soufflera cet automne sur les têtes de nos compagnes. Pour Jacques Fath, Georgel vient de créer la coiffure, nuque rasée, mouvement de biais, qui sera portée avant l'ouragan par ses douze mannequins (photo du haut).

La photo du milieu a été prise pendant l'ouragan ; quant à celle du bas, elle représente le chapeau de velours tempête.

La collection évoquera le mauvais temps, les vagues, les écharpes de brume et s'inspirera des vêtements hermétiques des vrais loups de mer.

CHASSE A L'HOMME DANS LES BOIS DE DRAVEIL

On traque un meurtrier trapu et brun

Dans les bois de Draveil et de Juvisy, la police recherche, depuis hier, un homme petit, trapu et brun, aux cheveux grisonnants : il s'agit d'un meurtrier, Adrien David, 45 ans, tuyauteur gazier, demeurant 37, rue Waldeck-Rousseau, à Draveil.

Voici quelques mois, Adrien David avait lié des relations avec sa voisine, Mme Raymonde Cotet, 24 ans, demeurant au rez-de-chaussée de l'immeuble.

Veuf, Adrien David pressait son amie de rompre avec son mari, employé à la S. N. C. F. Mais la jeune femme, mère de trois enfants âgés de 3, 2 et 1 an, ne consentit à abandonner ni son mari ni ses enfants, et signifia à David son intention de cesser la liaison coupable.

Fou furieux, David jura de se venger. Vers 10 heures, hier, il descendit au rez-de-chaussée, armé d'un long couteau. Mme Cotet, occupée à laver sa lessive, n'entendit pas venir le forcené qui bondit sur elle et la larda de dix coups de son arme.

Atteinte dans le dos et au visage, la malheureuse s'écroula. Tandis que des voisins accouraient, et la faisaient transporter à l'hôpital de Juvisy — où on espère la sauver — le meurtrier s'enfuyait à travers les jardins et gagnait les bois environnants.

LES PNEUS EN VENTE LIBRE

Hier soir, M. Lacoste a annoncé M. Lacoste a annoncé hier soir aux députés que les pneus de voiture tourisme seraient mis en vente libre vers le 15 août.

D'ANCIENS BAGNARDS DE CAYENNE ARRETES AU VENEZUELA

pour avoir dévalisé une banque

CARACAS, 28 juillet. (U.I.) — On annonce que Léon Lummel et L.-L. Reunaccia, K.-B. Kadavet et Milavi Fadre, que l'on croit être des anciens bagnards évadés de Cayenne, ont été arrêtés, après le cambriolage d'une banque à Damerara (Guyane britannique), par des villageois et remis à la police à Curiapo, dans le delta de Lorinoco.

Ils ont été trouvés en possession de 7.000 bolivares venezueliens qu'ils ont obtenus en échange de livres sterling volées à Damerara.

La police de cette ville a déclaré que les quatre hommes avaient également dérobé de l'or en barre et des bijoux.

Les locations saisonnières posent un problème que la loi n'a pas encore résolu

CHAQUE année au cours des trois mois d'été, l'affluence des estivants déplace des grandes villes vers les stations balnéaires, thermales, ou plus simplement vers de nombreux sites campagnards, les difficultés de logement qui sont habituellement le lot des citadins.

En effet, il est fréquent de voir telle plage en renom encombrée d'une si grande quantité de touristes que les derniers arrivés doivent se contenter de la moindre chambre qu'ils sont encore trop heureux de découvrir.

Si ce phénomène de migration saisonnière provoque une insuffisance d'abris, il n'est pas non plus sans poser chaque année le problème du prix de ces locations de courte durée.

La presse parisienne a rapporté dernièrement les conclusions d'un jugement rendu par le tribunal économique de Caen le 18 juillet. Jugement aux termes duquel la réglementation des prix n'était pas applicable aux locations saisonnières.

Ce jugement est-il appelé à faire jurisprudence et verra-t-on ainsi, dans l'époque de dirigisme intense où nous vivons, la liberté régner dans un domaine où elle risquerait, cependant, fort de provoquer des abus nombreux ? Telle est la question à l'ordre du jour, et nous avons pensé qu'il serait agréable à nos lecteurs de posséder les éléments juridiques qui leur permettront, sinon de faire triompher leur point de vue respectif, du moins de se faire une opinion personnelle.

1. - Locaux nus

Cette catégorie de location n'est pas à proprement parler très usuelle dans les stations balnéaires où les exigences des estivants s'accommodent mal de la nécessité de transporter des meubles pour les quelques semaines de vacances qu'ils accordent chaque année. Par conséquent, les seules locations de locaux nus qui peuvent se produire dans des stations balnéaires ou touristiques sont généralement faites à l'année et leurs prix obéissent à la réglementation générale des loyers prévue par la loi du 1er septembre 1948. La plus grande partie de ces stations se trouvant dans des zones de salaires inférieurs à ceux pratiqués dans le département de la Seine, il résulte pour les loyers une diminution qui fait que les locations dont nous venons de parler sont moins onéreuses pour l'occupant que si elles se produisaient à Paris ou dans certaines grandes villes.

2. - Locaux loués en garni

Il s'agit plus particulièrement des chambres meublées mises à la disposition de leurs clients par les hôteliers et dont la location s'accompagne de la fourniture du linge nécessaire et très souvent de divers autres services annexes.

On sait que les prix des chambres d'hôtel varient en référence à ceux pratiqués dans chaque arrondissement parisien en 1939 et qui se voient affectés de coefficients de majoration variables eux aussi suivant les départements. Depuis quelques mois et notamment dans le département de la Seine, depuis le 15 juin 1948, les hôteliers sont sur tout le territoire métropolitain, dans l'obligation de faire, si besoin en est, homologuer par les services préfectoraux les prix pratiqués par eux en 1939, de manière à ce que chaque client, connaissant, également par les soins de la préfecture, le coefficient de majoration local, puisse vérifier si les sommes qui lui sont réclamées à titre de loyer pour la chambre qu'il occupe, sont bien licites.

Le service du Contrôle des prix peut à tout moment intervenir auprès de l'hôtelier qui aurait été convaincu de majoration abusive et ainsi faire rentrer les choses dans l'ordre.

Il ne semble donc pas qu'il puisse se présenter de grosses difficultés entre clients et propriétaires d'hôtels meublés. En tout état de cause, si des difficultés surgissent, il est facile de déterminer quelles en sont les causes et de les imputer soit à la mauvaise foi du client, soit aux abus commis par l'hôtelier.

3. - Locaux loués en meublé

Ces locations sont différentes des précédentes pour deux raisons. La première est qu'elles n'impliquent pas la fourniture d'un certain nombre d'éléments accessoires aux locaux et aux meubles, tels que linge de maison, argenterie, etc., pas plus que l'obligation pour le bailleur de rendre à son locataire des services dont la rémunération se trouve dans les locations en garni, incluse dans le prix du loyer.

La seconde raison qui différencie ces deux genres de locations tient dans le caractère occasionnel que peut revêtir certaines sous-locations meublées.

Il est courant, en effet, de voir dans des stations balnéaires, climatiques ou thermales, des particuliers qui n'exercent pas habituellement la profession de loueurs en meublé, mais qui, à l'occasion des vacances, libèrent la maison ou l'appartement qu'ils habitent le reste de l'année pour la mettre à la disposition des estivants, moyennant un loyer dont les bases sont, à notre avis, celles qui de toutes les locations saisonnières sont les plus difficiles à préciser.

La loi du 28 février 1941 prévoyait que le prix de ces locations, qui généralement ne sont pas inférieures à une durée de trois à quatre mois, pouvait atteindre le montant autorisé pour la location annuelle du local considéré.

Or, cette loi du 28 février 1941 a été désignée expressément par l'article 83 de la loi du 1er septembre 1948 comme désormais supprimée. Le législateur n'ayant, d'autre part, prévu aucune disposition spéciale dans cette même loi du 1er septembre 1948 à l'égard du problème des locations dont nous parlons ici, il semble bien que sur le plan juridique ces locations occasionnelles doivent obéir aux mêmes règles que celles prévues par l'article 43 de la loi du 1er septembre 1948.

Toutefois, dans la pratique, l'application de ce principe juridique se révélerait très décevante. Comment imaginer en effet qu'un propriétaire ou un locataire principal puisse accepter d'appliquer à la location ou sous-location meublée qu'il va consentir pour quelques mois les règles prévues à l'article 43 précité dont le but est précisément de limiter au double du montant du loyer exigible pour le local nu celui exigible pour le local meublé, il y a là une incompatibilité fondamentale entre les prétentions raisonnables des propriétaires ou locataires que nous venons de citer et le caractère draconien des règles juridiques dont on peut fort bien soutenir quelles sont applicables à l'opération qu'ils projettent d'accomplir occasionnellement.

Nos lecteurs se sentiront peut-être un peu rebutés par la présentation technique de cet exposé ; qu'ils veuillent bien remarquer que ces locations ou sous-locations en meublé à caractère exceptionnel, sont précisément les seules qui échappent à des règles bien précises et qu'en revanche que celles de l'article 43 leur sont inapplicables sinon en principe du moins en fait.

En pratique la sagesse des intéressés doit permettre pour ces villas, appartements, ou pavillons meublés qui sont désertés pendant quelques mois par leurs occupants habituels et dont la location reste très souvent l'unique ressource des Parisiens ou habitants des grandes villes désireux de faire provision de bon air, de trouver un modus vivendi pour les uns et pour les autres.

Si l'espoir que nous plaçons dans cette sagesse devait s'avérer chimérique, il ne resterait plus qu'à nous tourner vers le législateur ou les tribunaux pour leur demander de substituer à une liberté génératrice d'abus une réglementation plus stricte et dont les modalités devraient être nettement précisées.

LE GROUPEMENT LE CONSEIL
5, rue de Luynes, PARIS (7e)
LITtré 70-65
vous invite à consulter ses Services spécialisés (Loyers, Constitution, d'actes, Sociétés, Contentieux général et Fiscalité). Sa Documentation sur la « Législation sur les loyers », en vente au prix de 300 francs aux « Presses Continentales », 40, rue du Cherche-Midi. Envoi franco contre 340 francs.

Le mystère de Loudun

(Suite de la première page.)

Besnard s'est installée depuis vendredi chez sa sœur à Eymoutier, à 50 kilomètres de Limoges petit village où nous nous sommes rendus cet après-midi.

L'exhumation des vieilles cousines

C'était, en effet, le jour fixé par le juge d'instruction pour exhumer les deux vieilles cousines des Besnard, Pauline et Marie-Virginie Lallaurou, enterrées côte à côte dans le cimetière de la commune.

On sait que les vieilles dames, qui logeaient toutes deux, avant de trépasser, la première à l'âge de 87 ans, la seconde à 83 ans, dans la « maison de la mort lente », avaient légué tous leurs biens à Marie Besnard.

Ont-elles aussi été empoisonnées par la veuve ?

Il faudra attendre un mois le résultat des examens des experts toxicologues, pour répondre à cette question.

Mercredi prochain, le cadavre de Blanche Lebau, veuve Rivet, qui avait cédé en viager tout son avoir à l'inculpée et qui mourut, rappelons-le, le huitième jour après avoir signé les actes notariaux sera, à son tour, sortie de terre, ainsi que les restes d'Alice Bodin — la perdue, et sœur de Léon Besnard — dont le suicide, en 1941, parut suspect aux Loudunais.

« Je préférerais mourir ! »

Notons enfin, pour terminer, que nous avons pu rencontrer à Loudun, bien qu'elle se terre sur un grabat, dans une bicoque branlante, Mlle Besnard, cartomancienne du pays, qui reçut, au mois de juin, l'année dernière, une mystérieuse visite de Marie Besnard venue incognito se consultation.

« Je suis très inquiète, confia à la voyante l'opulente fermière, au sujet d'un jeune étranger, ancien prisonnier allemand, de retour dans son pays depuis peu.

» Je désire adopter ce garçon et lui donner tout ce que je possède. Mais il a beaucoup de difficultés pour devenir en France ; j'envisage même, dans le cas où il serait vraiment impossible de revenir à Loudun, d'aller même le retrouver en Allemagne.

» Ma vie a toujours été très troublée, ajouta Marie Besnard, et il me semble que le malheur est toujours auprès de moi.

» Je préférerais mourir, plutôt que d'être séparée de ce jeune homme, poursuivit la veuve. Que dois-je faire ? »

Après avoir étudié le grand tarot, Mlle Besnard, prudente, prodigua à la veuve quelques conseils avisés, lui recommandant, notamment, quelques mystérieuses incantations... qui justifiaient tout juste le prix de la consultation.

Mme Besnard ne pouvait cependant pas échapper au destin qui, lorsqu'elle fut devenue d'une dame plus riche de la région, la contraignit à tuer dans la maison même où, 50 ans plus tôt, elle avait vécu une enfance affreusement malheureuse. R. F.

TREMBLEMENT DE TERRE EN ALSACE

STRASBOURG, 28 juillet. — Les sismographes de l'Institut de Physique du Globe de Strasbourg ont enregistré, hier matin, à 7 h. 46, un tremblement de terre dont l'épicentre se trouve dans un rayon d'une trentaine de kilomètres de Strasbourg.

Il n'y a eu ni victimes ni dégâts.

LES PETITES ANNONCES DE **Paris-presse** l'intransigeant sont reçues
100, rue de Richelieu
De 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h Sauf samedis après-midi, dimanches et fêtes et également 7, place Clichy, de 8 à 24 heures, sans interruption, sauf dimanches et fêtes

Demandes d'emplois 75 fr.

J. F. 25 a. prés. bien, Bne instr. Dactylo comm. angl. pour voyager ou empl. n'importe quel branche As. 823 Hall Presse 7, pl. Clichy.

Mr 40 a. ch. rempl. pr août seult maintenu, ou survenl., jour ou occ. ss. app. Miollini 3, r. Wattignies 12e

Dame sachant conduire accompag. et gouv. personne ou séjour, Eur. ELY 21-21, Champs Elysées 6138

Urgent Hom. 29 a. Secrét. Dact. sérieux. Réf. inst. second. Parle arabe. Cherche situat. aveuir trait Prov. Tél. matin MAR. 48-87.

EMPLOIS DE BUREAU

Jne F. Sténodact., connaissances comptabilité ch. empl. stable, Mlle Poirette, 3 sq. Grangé, Paris 13e

Secr. Sténodact. exper. b. réf. ch. pet. ou rempl. INV. 48-45 16-17 h.

CHAUFFEURS, LIVREURS

Tr. B. Chauf. célib. T.P. pr août-sept. J. Boulay 14, r. Tracy (2e)

Mr 34 a. bne présent. ts permis marche empl. ou rempl. Référ. Petitdemange 138, r. du Théâtre 15e

Offres d'emplois 350 fr.

BUREAU

Aide-Comptable 21-25 ans. Ecrire lettre manus. Réf. prétent. BELINZ, 73, Ch.-Elysées, PARIS.

Bne Secr. Sténodact. lib. de suite dem. pr ent. élec. 77, r. Bionet.

J.F. pr écrit. enregist. command. et statis. Se prés. urg. CIPA 29, rue du Télégraphe Paris 20e

Imprct. Sté l'arfumerie demande DACT. FACTURIERE

expér. Ecr. av. âge, référ. et prét. COTY, 13, bd H.-Sellier, Suresnes Cantine et avantages sociaux.

Agence Transp Intl nation. dem. UNE STENODACT. Franç. Angl. pr 1 à 3 mois commenc. 1er août pr 1 an. réf. à No 62052 Contesse Publ. 8, qua Dordogne 17e, q. tr.

Dem. Sténodact. exp. sit. st. Ecr. Carrières de l'Ouest, 2, r. Meyerbeer

J. F. intéress. au court passe coin ouest sec. Se prés. urg. CIPA 29, r. du Télégraphe Paris 20e

5. Paris-presse-l'intran (e)

Rech. Comptable 40-50 a. Compt. gérer. tr. au cour. bon sec. fisc. police, etc. Soc. Trivoli 14, r. des Volontaires, Paris (15e)

Dem. Sténodact. aide-comptable et pass. au courant presse. Edition Les Rouge. TRU. 26-87.

Empl. bur. rapide H. ou F. Sté rodact. hab. quartier Boulevard, 23, rue Thorins. PARIS-BERCY.

COUT., MODES, CONFECT.

Ch. Couseur apréeur cellbataire esp. dirig. rayon de mesures. Ville A.O.F. 16-16 42, St-Germ.-en-Laye

Maison Broderies dem. Dessinateur lic. sout. brod. mat. Lunévil, Maugin 45, r. des Petites-Ecuries

P.-A. BER Couture en gros, 34, r. Paradis, dem. bon. couseuses et 1res mains qual.

Fab. Tricots de luxe « Couture en Gros » région Midi recher. CHEF ATELIER couture suscept. créer modèles tres ensemble, etc. av. autorité sur personnel. Curie vitae et prétent. LA FRILEUSE, 15, avenue Foch, BEZIERS.

On dem. 1re Main tr. qual. cellbataire, logée. Ecr. av. réf. S. Levalet 38 r. Le Hoc, Deauville

GENS DE MAISON

Fem. chamb. cél. sour. log. maison Repos, 4, r. Paris, Montgeron (S.-O.)

INDUSTRIE

Bons AJUSTEURS-OUTILLEURS scép outils à déc. ou moules acier. 38, rue Michelet MONTREUIL. — Bon salaire.

Usine Caoutchouc demande : OUVRIERS CHAUDRONNIERS

Bons tuyauteurs, connaiss. soudo tôlerie épaisse. Non profess. s'abst. Ecr. av. réf. qual. de chef, ou moules acier. 38, rue Michelet MONTREUIL. — Bon salaire.

Usine Caoutchouc demande : OUVRIERS CHAUDRONNIERS

Bons tuyauteurs, connaiss. soudo tôlerie épaisse. Non profess. s'abst. Ecr. av. réf. qual. de chef, ou moules acier. 38, rue Michelet MONTREUIL. — Bon salaire.

CITROEN

embauche de suite

TOLIERS SOUDEURS
TOLIERS FORMEURS
CHAUDRONNIERS TOLIERS
TOLIERS DEBOSSELEURS
POLISSEURS SUR METAUX
PEINTRES EN VOITURES
SELLIERS
OUVRIERS SPECIALISES
LUSTREURS
SOUDEURS A L'ARC

Se présenter tous les jours, même le Samedi, entre 7 h. 30 et 11 h. ou 13 h. et 16 h. : 78, rue Balard (15e) métro BALARD, avec certificats, livret de famille, numéros Assurances Sociales et Caisse de Compensation.

IMPORTANTE USINE BANLIEUE NORD RECHERCHE FORGERONS Pilon TOURNEURS profes. sionnels TUYAUTEURS AJUSTEURS-OUTILL.

Salaire Paris, Gros bonif. Cantine midi et soir. Avantages sociaux. Ecr. No 13604 PUBL SWEERTS, 30, ter, r. Tour-d'Auvergne (9e).

Import. Entreprise ch. Monteurs. Lignes très bte tension. S'adres. G.T.E.P. 23, r. de Courcelles, Paris

On recherche tr. b. DEPANNeurs MONTEURS, TESTEURS en téléph. Sér. réf. Empl. stable, Prime de prod. Part. du trav. Pas rue prés. &c., T.A. 141 ter, r. Saussure

Chef d'atelier vraiment qual. est demandé par import. concession Citroen. Ecrire GARAGE ARDON 127, r. de Vesle, REIMS (Marne)

Imp. Hello, 66, r. Kléber, Levallois-Perret, demande Rebrocheurs et Retoucheuses. Se présenter.

XVe ARRT 31, QUAI DE GRENELLE BONS PROFESSIONNELS P2 ou P2 OUTILLEURS FRAISEURS TOURNEURS sur Parallèles AJUSTEURS Machines-Outils RECTIFIEURS TRACEURS (Bonne Cantine)

CITROEN - CLICHY

embauche de suite

OUVRIERS ET MANŒUVRES SPECIALISES FONDERIE
OUVRIERS ET MANŒUVRES SPECIALISES DE FORGE ET D'ESTAMPAGE

Se présenter tous les jours même le Samedi, entre 8 h. et 11 h. ou 13 et 16 h. : 45, rue Madame-de-Sanzillon. A CLICHY, avec certificats, livret de fam., numéros Assurances Sociales et Caisse de Compensation.

DIVERS

Dem. VENDEUSE étalagiste AURENE 118, Champs-Elysées.

Imp. Sté proche bonl. Ouest dem. CHEF DE EMBALLAGE 35 à 40 a. possédt. technig éprouvée et capa. diriger personn. Ecr. avec âge, réf. et prétent à GAUTRON, 99 Bonl. Pasteur 38 PARIS (19e).

Bonl. Ouest, dem. Manutentionnaire qual. sér. exig. dis.-réti. b. rémun. RUEF 27, r. Daniele Casanova

Peintre de lettres référ. Ecr. rondeau, 37, r. Montreuil (11e)

Dem. J. F. 16-17 a. pr manutent. Parmentier 54, Bd Richard-Lenoir

On dem. Personne H. ou F. 25 à 45 ans sans enfants pr garder tennis et tenir bar. Logé, plus fixe et pourb. Garage. Paul Dumer, 94, av. P. Doumer, Mt-Mouret

Offrons contrat intéress. à Mr ou petite de dirig personnel. Se prés. 9 à 12, Sté G.R. 57, r. St-Lazare

Situat. avenir Jne Homme libéré serv. milit., notions sténodactylo comptab. Ecr. seul. ss timb. Stimulor, 9, r. Bachaumont, qui conv.

On dem. homme ou femme très au courant p. nte chaussures et étalage pr emploi CHEF de RAYON. Ecr. référ. et prétent à DECQ-Publ. 601 10, square du Var (20e) q. transm.

Travaux à façon 200 fr.

OUVRIERE à domicile spécialisée confection soutien-gorge Baroublel, 54, Bd Richard-Lenoir. Cherche copies ou ouvrière à domicile. PER. 03-89.

Peintur. Papier. PAUL, Inv. 52-88

Peinture papier. Joseph. Mon. 68-66

Menuiserie tr. travx inst. magasins appart. même août. ROQ. 80-87

Gardes d'enfants 200 fr

Vacances idéales p. enf. 6-10 ans Tél. 506 à ENGHIEN.

Gérances 300 fr

Rech. GERANCES préf. C.-des-Halles, r. passage Paris-presse 523

Très joli BAR, bonne recette. Pour traiter il faut 200.000. CAFE-RESTaurant, bonne affaire Pour traiter il faut 250. Urgent. Tournier, 15, r. Pléo. Me Boucleaut

Représentations 500 fr.

Import. Firme d.m. Chefs Vte pr prosp. et secteurs Paris. Cpgne gnant même à début, si qualités requises : actifs, combatt., tenaces, sympath., aimant comm. Indisp. avoir gde classe et pvoir présentat. Commiss. mensuel, poss 100.000 et plus tr. rapid. S'ad. Bolard 39, av. Daumesnil de 10-12 h.

100.000 fr. 1er mois, gains immédiats à Mr possédt. voiture pr vente facile. Prov. 60 DIN 12, av. Gallieni, Asnières

Entreprise nationalisée offre situation hommes et femmes 20 à 40 ans. Bonne présent. Téléph. le matin de 9 à 12. MAR. 34-00

Importante Société Commerciale cherche Inspecteur pour visiter clientèle province. Sérieuses référ. exigées. Ecrire à Studio VOX 146, rue de Chaveaudun, 28e — PARIS (9e).

100.000 mens. à bon vend. agit actif pour vente produit grande consommation. RECHNIBE, 45, rue Richer, PARIS 9e

OFFRONS SITUATION

1er ord. à CHEF COURTIER possédt voit. muni réf. Fixe 20.000 fr. Frais route 1.200 par jour + forte indemn. voit. pr Jr de travail. Ecr. BILLES, 109, bd Exelmans (16e)

On dem. Représentants tr. actifs pr région Nord 10.000 fr. pr jour sér. bien introd. café-bar. Placem. facile. Gain supplt. si apport capitaux. Ecrire DUJARDIN, 55 bis, rue du Château, LA GARENNE-COLOMBES (Seine) qui transm.

Rech. REPRESENTANT visitant garages transport. et grossistes pr fournitures autos dans départ. Oise, S.-et-O., S.-et-M. Ecr. Revueur, Vitne sc. no 1.066, ACTA, 22, rue des Sablons, PARIS.

Au'os, Motos, Vélos

DIVERS 450 fr.

A vdre Remorque Camping 3 m. 60 entièrement meublée. Prix 150.000 Mme GUEFFE, P. Rest. St-Quentin

6 pneus 525x15, 40 0/0 de l'm. fr. 2.000. 2 pneus 125x400 neufs, l'un fr. 3.000, 5 pneus 125x400 40 0/0 usa. l'un 2.000. 2 pneus 700x16 rechap. nfs, l'un fr. 6.500 1 pneu 750x16 neuf, fr. 7.500. GRIMAR 29, rue Brégnet (11e)

ACHATS 450 fr.

Part. ach. à part. Simca 5 Tur. 69 39

VENDONS votre voiture sous 8 jours. MILLEVILLE, 57, Acacias GAL. 50-40

ACH. CHER TOUTES VOITURES MAGI 122 r. Convention Lec. 68-25

VENTES 450 fr.

Part. vd MERCEDES décapotable parfait état. MAR. 44-63.

PRIMA 4 vitam, inspect. vend. par part. ANJ. 63-60.

Part. vd Norton 16 H 500 cm3, 4 vit. soleil. LIT. 93-82, 8 à 18 h.

Vds 110.000 km FIAT 11 CV, 5 pl. mot. révis. pns nfs. ROBERT 25, bould Arago. GOB. 50-63.

Vds Taxi G7 moteur neuf facture 19, rue Rivay, Levallois. Cha. 10-39

Vds Taxi G7 moteur neuf facture 19, rue Rivay, Levallois. Cha. 10-39

4 CV Renault 10.000 km timone, Ach. 54 29, vendredi de 14 à 19 h.

Part. cab. 201 BR bche, STG. 78-02

Cse dép. vds moto BMW dernier mod. Prix à débattre. 63, rue Letort.

Vélo Vap. Fx inf. 3e r. Parve (17e)

A vendre Delahaye 14 HP 1940 parfait état mécanique. ELY. 55-61

202 décap. 4 pl. nuits. TRO. 43-88

4 CV Renault 49, 320. ROQ. 75-48

Fgtte Juva 4, 300 kgs cne neuve. Prima-4, 1938. Cond. Int. bon état 107, r. Abbé-Groult. LEC. 71-20

Part. vd 17 HOTCHKISS bon état 1re main. Prix intér. TAS. 28-12

Juva-4 fourgonnet 1947, état neuf 40, av. A.-Briand, MONTROUGE.

CITROEN 11 B et 15-Six
SIMCA-8 49, sous garantie et PEUGEOT 301
91, faubourg Poissonnière.

CABRIOLET ROADSTER

TALBOT carr. Duval tr. b. 6 t. com. pt. 41, av. Pte-Asnières. GAL. 45-07

Part. vd part. 202 mod. 4o mot. neuf, parfait état. SEG. 25-34.

Part. vend Traction 11 CV mot. neuf, 6 pneus, état impeccable. — TREMBLAY 20-51.

11 BL Cromwell 1re main 270.000 fr. r. Docteur-de-Séverac. CAR. 27-77

STUDEBAKER Champion, coupé, 4 places 1947. — ART. 67-31.

SIMCA 5 décap. 1940, état neuf, 131, r. du Théâtre. SUF. 40-75

BUICK 46 splendide berline, pneus neufs. Prix très intéressant cause départ. FTO. 24-73.

4 CV Renault 48 noire impec. 200.000. — FTO. 50-50.

SALMSON 10 CV S-4-61 cabriolet 4 vit. sélect. Impecc. 260.000 fr. r. Docteur

Cerdan est prêt à affronter La Motta le 28 septembre

NEW-YORK (par câble). — LEW BURSTON a reçu une lettre lui annonçant que Cerdan était remis de la blessure qui lui a coûté le titre devant La Motta et qu'il serait prêt à prendre sa revanche en septembre.

Harry Markson, directeur de l'International Boxing Club, s'empressa alors d'annoncer que La Motta était prêt à accorder sa revanche à Marcel.

Le combat se déroulera probablement le 28 septembre, au Polo Grounds.

Les promoteurs furent enchantés d'apprendre que le docteur italien à constaté que le muscle de l'épaule de Cerdan fonctionne à nouveau normalement.

En raison du résultat inattendu de la première rencontre, laissant la question de supériorité en suspens, les promoteurs, ravis, escomptent cinq cents mille dollars de recette.

Ils annoncent l'arrivée de Marcel pour la mi-août.

Lew Burston a déjà pris ses dispositions pour retenir le quartier d'entraînement de Cerdan à l'hôtel Evans, à Loch Sheldrake. — R. B.

Ray Robinson-Stève Belloise le 24 août à New-York

NEW-YORK (par câble). — L'Américain Ray Robinson, champion du monde des poids mi-moyens, et son compatriote, le poids moyen Steve Belloise, seront opposés, en un combat prévu en 10 rounds, le 24 août prochain, au Yankee Stadium de New-York.

D'après les contrats, les deux boxeurs devront peser moins de 160 livres.

WALZACK-Bobby DYKES est remis

MIAMI (par câble). — Le match revanche entre le Français Jean Walzzak et l'Américain Bobby Dykes, qui devait être disputé hier soir à Miami, a été reporté au dernier moment à la suite d'une indisposition du boxeur américain.

Dykes, atteint subitement d'une « indisposition nerveuse », quelques instants avant de combattre, a été emmené à l'hôpital.

On ignore quand sera disputée la rencontre. On sait qu'un précédent combat avait été remporté par Dykes, la décision ayant fait scandale.

Pourquoi BINDA ne va pas à Copenhague

MILAN. (Par téléphone.) — Nous avons demandé, hier, à Alfredo Binda les raisons de son refus d'accepter la direction sportive de l'équipe italienne professionnelle et l'équipe amateurs aux championnats du monde, à Copenhague.

Binda nous a déclaré :

« Je regrette de ne pouvoir accepter la charge de diriger nos champions, car le règlement des championnats sur route, en circuit fermé, empêche les directeurs sportifs de suivre la course.

» Ils sont obligés de rester dans la tribune, comme de simples spectateurs, mais ont tout de même la responsabilité de communiquer avec leurs coureurs. Dans ces conditions, je préfère ne pas accepter. »

L'U.V.I. est très ennuyée de ce refus et n'a pas encore décidé qui remplacera Alfredo Bindo dans cette charge très délicate.

Une enquête de PARIS-PRESSE-L'INTRANSIGEANT sur la formule du "TOUR" 1950

« FRANCIS » (anciens du « TOUR » tous deux devenus directeurs sportifs) « TONIN »

vous livrent leur pensée

NOMBREUX sont parmi les suiveurs du Tour ceux qui pensent que :

1° Les Tours nationaux devraient rester en dedans de leurs frontières respectives ;

2° Des parcours nouveaux s'imposent pour remplacer des tronçons d'étapes trop creux à tous les points de vue, comme, par exemple, la traversée du bocage vendéen de Nantes aux Sables ;

3° Le Tour devrait redevenir individuel ou, en tout cas, que les équipes nationales trop chargées de dynamite devraient être supprimées ;

4° Le Tour aurait intérêt à s'alléger pour conserver son caractère uniquement sportif ;

5° La poussette dans les cols devrait être plus sérieusement surveillée à l'arrière pour éviter les trop nombreux cas dont les sportifs régionaux, coupables eux-mêmes d'avoir répondu aux sollicitations des coureurs, font des garages chaudes en rentrant chez eux.

Toutes ces questions, d'autres encore, vont être examinées au cours de l'enquête qu'a commencée, depuis mercredi, notre collaborateur François Terbeen pour l'édification des lecteurs de Paris-presse-l'intransigeant. — G. B.

"Inspirons-nous du Tour de l'Ouest" préconise Émile MULON

Emile Mulon croit que le temps est venu de dire adieu adieu — ou au revoir — au règne des équipes nationales.

« Cette formule devient trop dangereuse. Elle pourrait amener des ennuis diplomatiques, nous a-t-il déclaré en souriant. Il faut faire comme dans le Tour de l'Ouest ou au Dauphiné, aligner des équipes de huit coureurs, par marques. Car le contrôle des hommes s'exercerait de façon beaucoup plus normale, beaucoup plus profitable qu'avec le concours de directeurs « techniques » occasionnels... Et l'industrie française du cycle doit être, au premier chef, intéressée à la plus grande épreuve du monde se disputant sur le sol français, avec son matériel. »

Dans l'ensemble, on le voit, les directeurs sportifs demandent le retour à la lutte des Marques, avec certaines variantes et certaines concessions. Nous verrons, demain, ce qu'en pensent les vedettes de la route et quelques personnalités du cyclisme.

« PAS DE TRANSITION TROP BRUTALE! » souhaite Antonin MAGNE

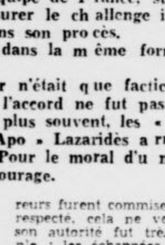

Antonin Magne est de ces hommes qui ne connaissent guère de trêve... Quinze ans après avoir gagné son deuxième Tour de France, il est resté le laborieux obstiné qui, sur les routes, parvenait à écœurer les « pur sang » de grande classe. C'est en usant de diplomatie que Mme « Tonin » a réussi à le ramener à Arcachon, pour quelques semaines de vacances. C'est là que nous l'avons joint et, au bout du fil, Antonin n'a pas usé de son habituelle réticence, car il nous a soumis un plan « Tour de France » qu'il avait déjà préparé :

— Je crois, nous a-t-il dit, qu'une transition trop brutale n'est pas à rechercher dans la formule du Tour. Pour 1950, le plan que je soumets s'inspirerait à la fois de celle préférée par les organisateurs et de celle réclamée par l'industrie française du cycle.

Voici ce projet :

« 1° Equipes nationales de huit coureurs, avec interdiction complète d'exploiter toute publicité commerciale, aussi bien pour la marque, les accessoires et les pneumatiques. Ces équipes nationales seraient essentiellement placées sous le contrôle de leur fédération ;

« 2° Equipes de marques, sélectionnées sur la base de cinq ou six maisons françaises de cycles, présentant chacune une liste de huit coureurs vraiment dignes d'intérêt ;

« 3° Admission d'individuels, représentant leur marque mais courant dans le plus strict esprit individualiste. Au cas d'un excellent classement de l'un de ces isolés, aide pourrait lui être apportée par les individuels de sa marque, en fin d'épreuve. »

Et « Tonin » de préciser :

— Il n'est pas question de faire revivre les touristes-routiers d'un modèle périmé, mais de donner leur chance à des individuels placés sur un pied d'égalité avec leurs camarades des équipes de marques, sur la question des soins aux étapes. Une camionnette de dépannage devrait être placée à leur service, sur la route.

"PLUS D'ÉTAPE DE FACTEUR RURAL!" ironise Francis PÉLISSIER

Des arguments tranchants comme la lame d'un couperet, tels sont ceux recueillis auprès de Francis Pélissier :

« Celui qui paye doit commander ! s'exclame-t-il sans ambages. Une seule formule honnête : la lutte des marques, sans limitation fixe des effectifs, étant donné que toutes les maisons ne sauraient nourrir les mêmes ambitions. Cinq ou six peuvent aligner dix hommes chacune, avec la prétention de gagner ! D'autres ont le droit de vouloir grouper plus modestement quelques valeurs. C'est la vie, c'est la loi, c'est l'honnêteté même du sport cycliste qui subsiste grâce aux efforts des constructeurs.

« A défaut de cette clairvoyance, chez les organisateurs, une autre formule peut amener un terrain d'entente : course individuelle avec contrôle des maisons de cycles sur les mécaniciens et les soigneurs, attachés aux coureurs représentant leur marque.

— Le Tour doit-il sortir des frontières ?

— Non. Le Tour de France n'est pas le Tour d'Europe. Un Tour d'Europe avec des étapes pour facteur rural ! Vous riez ? Mais, je vous le demande, que signifient, pour le public, ces étapes avec départ à 10 heures du matin ? De mon temps, on partait au petit jour, quand ce n'était pas à minuit. Il y aurait intérêt à rétablir ces longues étapes, avec repos tous les deux jours. Et puis, plus d'étapes contre la montre ! Parce qu'alors, pourquoi ne pas créer des étapes derrière derny ou des manches de vitesse pure ?

(Enquête de François TERBEEN.)

REY défendra ce maillot à COPENHAGUE

Il était heureux, Jean Rey ce jour-là, à Montlhéry, alors qu'il venait d'endosser le maillot tricolore de champion de France de la route. Maillot qu'il portera à Copenhague avec l'espoir de le troquer contre celui de... champion du monde 1949.

COPPI a risqué l'excommunication

MILAN (par téléphone). — Les journaux de Rome d'hier rapportaient une polémique que l'organe du parti communiste aurait entamée, avec l'organe de la démocratie chrétienne, « Il Popolo », au sujet d'une prétendue excommunication que le Vatican aurait dû prendre contre Fausto Coppi, coupable d'avoir écrit ou laissé écrire, avec sa signature, des articles dans le journal communiste français « L'Humanité », au sujet du Tour de France.

Le journal de la démocratie chrétienne rappelle que Fausto Coppi, tout comme Gino Bartali, vivent dans l'ambiance de l'action catholique et que tous deux sont des fidèles de la religion chrétienne.

Le même journal écrit :

« Coppi et Bartali sont arrivés à Paris, séparés au classement de très peu de minutes. L'un et l'autre se valent.

« Fausto Coppi va à la messe à Sestri ; Gino Bartali, à Florence. Dieu les protège tous les deux. »

On annonce également que le pape a fait télégraphier ses félicitations, aussi bien à Coppi qu'à Bartali, en réponse d'une dépêche que les deux coureurs lui avaient adressée.

Coppi aurait répondu que plusieurs journaux français se sont servis de son nom, sans son accord.

A. B.

"DANGUI" : « A Copenhague, nous devrons nous entraider si nous voulons battre Van Steenbergen ! »

La sélection opérée par le groupement des « pros » pour les championnats de Copenhague, ne souffre aucune discussion. La désignation des routiers, notamment, est exactement celle, en ce qui concerne les six partants, que nous avions donnée dans nos éditions d'hier. C'est dire que le résultat des travaux du groupement ne nous a pas étonné.

Les six hommes choisis sont, assurément, ceux qui nous représenteront le plus brillamment sur le circuit plat de la capitale danoise. Ce sont tous des rouleurs possédant un sprint long. De plus, on ne peut nier qu'ils n'ont pas été les meilleurs du début de saison, au départ du Tour.

Nous avons demandé aux heureux élus ce qu'ils pensaient de leur sélection.

● **DANGUILLAUME** Je m'y attendais un petit peu. Vous pensez si je suis heureux. Cela me donne le moral pour le Tour de Suisse où je pars ce matin. Après le « Tour » je me suis reposé tout en continuant à rouler. Je suis en bonne santé et vais m'efforcer de terminer en Suisse. A mon retour je disputerai deux ou trois critériums dont ceux de Joinville et de Nantua. Pas de réunion sur piste. Des kermesses de 100 ou 120 kilomètres entretiendront ma forme.

A Copenhague, où le danger sera représenté par Van Steenbergen, nous ne devrons pas nous montrer trop personnels. Avec un peu d'entente et en essayant d'être de la bonne échappée, nous devrions réaliser de belles performances.

● **IDEE** (touché par fil à Dijon, où il courait hier soir). — Cette sélection m'avait été promise. Mais je préfère une certitude. Je suis très satisfait et vais faire en sorte de me bien préparer pour le jour de la « loterie danoise ». Ma santé est excellente. Ma femme trouve même que j'ai meilleure mine que lorsque j'ai pris le départ du « Tour ». La sélection française est forte. Nous devrions nous défendre.

Idée court ce soir à Grenoble, vendredi à Genève, samedi et dimanche à Annemasse. Il ne rentrera que lundi pour être le soir à Saint-Denis.

● **REY** Je ne suis pas étonné. M. Joinard me l'avait formellement promis. Représenter la France au championnat du monde, un an après avoir participé chez les « pros » quelle joie pour moi ! Je vais sérieusement me préparer pour ne décevoir personne. Et, s'il y a lieu, vont sur le circuit de Copenhague, je ne serai pas dépaysé, car cela me rappellera les courses disputées contre le mistral dans la région avignonnaise.

● **CAPUT** A peu près certain d'être sélectionné, j'ai demandé à courir le Tour de l'Ouest pour, surtout tout chaud de cette épreuve, être bien à Copenhague. Désigné officiellement, je suis très heureux. L'équipe est bonne, cependant je regrette l'élection de Diot, qui méritait sa place. On aurait pu le mettre premier remplaçant. Depuis vingt jours je n'ai pas fait de vélo, je recommence ce matin car je ferai ma rentrée samedi à Annecy. Quelques critériums pour me réhabituer aux efforts et je partirai pour Le Mans prendre le départ du Tour de l'Ouest.

● **MOUJICA** J'avais bon espoir d'être retenu. Cependant, cela me fait plaisir que vous m'annonciez la bonne nouvelle. Partant pour Bordeaux je profiterai d'être là-bas pour aller voir Antonin Magne. Le « patron » me tracera un plan de préparation que je m'efforcerai de suivre à la lettre. Je ne me ressens pas de mes efforts de Bordeaux-Paris. J'ai l'impression que je devrais être bien à Copenhague.

● **ROBIC** (Jean n'étant pas là, il courait à Bruxelles. En son absence, son épouse a bien voulu nous dire) : « Jean et moi n'escomptions pas cette sélection. En lisant les journaux je m'apercevais que le nom de mon mari ne figurait pas. Je suis sûre qu'il va être très heureux lorsque sa désignation sera connue de lui. Je sais que Jean a de nombreux contrats. Il va être obligé d'en résilier pour pouvoir se préparer. »

R. M.

DÉSACCORD MAIS... EN JANVIER on trouvera un terrain d'entente

M. Pierre Bloch, président-directeur général de la Société Nationale des Entreprises de Presse, interrogé hier par M. Dubreuil au conseil d'administration de cette société sur le fait de savoir à qui appartenait le Tour de France, a répondu :

— Le Tour de France est la propriété de notre société. L'organisation en a été confiée à deux journaux qui ont accepté notre cahier des charges.

Il ajouta :

— C'est la S.N.E.P. qui décidera, et non d'autres, ce que doit être le Tour 1950. Car il n'existe pas de contrat de longue durée. Nous ferons connaître en janvier 1950 quelles sont nos directives.

Il n'y aura donc rien de décidé avant les premiers mois de 1950. Mais, d'ores et déjà, un point litigieux se révèle dans l'accord qui interviendra dans quelques mois entre la S.N.E.P. et les organisateurs actuels. M. Pierre Bloch, ainsi d'ailleurs que les présidents des fédérations cyclistes tiennent à ce que le Tour de France reste sur le territoire français.

Par contre, M. Jacques Goddet, organisateur du Tour, a déclaré hier soir à la radio qu'il songeait, pour 1950, à faire des incursions hors des frontières, incursions qui servent le prestige français à l'étranger. Il est cependant probable qu'un terrain d'entente sera trouvé et que le Tour continuera à passer en Suisse et en Belgique.

« RIK » sort grandi du Tour 49... car il a appris à souffrir !

SI une hiérarchie doit être établie entre tous les sélectionneurs nationaux, il faut convenir que ces messieurs de la Ligue vélocipédique belge figurent au bas du tableau. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'ils ont voulu faire un dosage par région, pour que chaque province soit représentée par le même nombre de sélectionnés que la région voisine. De la représentation proportionnelle, en un mot!

Le résultat fut catastrophique. Il était prévu. Lorsqu'on lasse sur la touche un homme de courses à étapes, jeune, entreprenant, bon grimpeur, tel que Blomme qui dominait le lot des Flandres, et qu'on désigne Callens et Kint qui ne sont pas du tout des hommes du Tour, on est jugé.

Par contre, il est un homme que nous avons toujours admiré, parce qu'il est un lévrier de la route, un des plus beaux athlètes du cyclisme, et que nous avons aussi beaucoup critiqué, parce qu'il profite, quelquefois, de l'aide des auto-wagons officiels belges pour revenir en fin de course, comme ce fut le cas dans la Flèche wallonne, qui, aujourd'hui, force notre admiration. Je veux parler de Rik Van Steenbergen.

Je ne retire rien de ce que j'ai écrit sur certaines arrivées de courses sur route ; ce n'était d'ailleurs pas lui le principal coupable, mais ceux, parmi les officiels, qui se traînaient avec leurs grosses voitures négligeamment devant lui.

Mais — et beaucoup de mes confrères partageront cette opinion — je ne croyais pas que Rik puisse terminer un aussi dur Tour de France. Sa classe, sa grande classe, celle qui lui permet de battre de deux longueurs n'importe quel sprinter routier, nous la connaissions déjà. Mais nous pouvions douter de sa volonté dans une tâche aussi ingrate qui ne répondait aucunement à ses aptitudes. Or, Van Steenbergen a lutté, s'est accroché ; il a souffert, la malchance s'est acharnée après lui ; il n'a jamais parlé d'abandonner.

Lui qui n'est pas un homme des longs efforts, il a trouvé moyen d'accomplir une performance remarquable dans la première étape contre la montre. Ne termina-t-il pas 3e devant ceux que l'on dénomme les grands spécialistes, sur les 92 kilomètres des Sables à La Rochelle, alors que beaucoup pensaient qu'il s'effondrerait après le 40e kilomètre ?

Van Stenbergen, l'homme des fins de course, s'est révélé lutteur ardent, et il a su souffrir, souffrir plus que beaucoup de ceux qui sont réputés pour leur endurance.

Et si, un jour, le Tour devient moins dur, si on abandonne une partie de la très haute montagne — comme il en serait question — Rik peut devenir un leader de la grande épreuve de juillet.

Cette année, il a fait un pénible apprentissage ; ayant rompu avec les problèmes de facilité, il sort grandi de l'aventure qu'il tentait, grandi au regard de tous les sportifs.

Bravo, Rik !

par Gaston BÉNAC

IMPANIS retenu en Belgique !

BRUXELLES. — Comme en France, la Belgique a déjà sélectionné ses représentants pour les championnats du monde : Schotte, Ollivier, Ockers, Van Steenbergen, Dupont et, à surprise, Impanis.

Declercq, Ketelaer, Lambrecht, Peeters, Ramon et Stercky ont été retenus comme remplaçants.

Pauwels, Scherens et Van Looveren ont été sélectionnés chez les sprinter et Gosselin, un des meilleurs sprinters européens cet hiver et au printemps, n'a été retenu que comme remplaçant !

CARRARA GUY LAPEBIE, BOBET samedi au vélodrome de La Rochelle

LA ROCHELLE. — Poursuivant le cycle de ses grands galas sur piste, le Sporting Club Olympique Rochelais présentera samedi en nocturne : Goussot, Carrara, Guy Lapébie, Louison Bobet, Le Strat, Albert Gouta et Guy Gaudin ainsi que les meilleurs régionaux.

Une américaine de 70 km. clôturera cette belle soirée. — H. P.

DERNIERS ÉCHOS DU "TOUR" OU LE PROCÈS DE L'ÉQUIPE TRICOLORE...

Avant le départ du Tour, l'équipe de France, sur le papier, paraissait très forte, devait, selon les pronostics, s'assurer le challenge international. Pourquoi le douze tricolore n'a-t-il pas brillé ? Faisons son procès.

1° Trop de vedettes réunies dans la même formation ne peut être que néfaste à son bon fonctionnement ;

2° L'entente semblant régner n'était que factice. Les Azuréens faisaient bande à part et même entre eux l'accord ne fut pas ce qu'il aurait dû être ;

3° Indiscipline en course. Le plus souvent, les « douze » étaient dispersés dans le peloton. Aux étapes également où, souvent, « Apo » Lazaridès a rrivait en retard pour dîner ;

4° Trop de visites d'épouses. Pour le moral d'un coureur ce n'est pas tellement bon. Une femme plaint plus facilement qu'elle n'encourage.

3° Les cinq abandons de San Sébastian-Pau portèrent un coup sérieux à son équilibre. Le renoncement de Guy Lapébie reste, pour nous, assez inexplicable. Est-ce par dépit d'avoir été critiqué pour sa « victoire » de Bordeaux ? Ou bien, ainsi que le disent certains témoins de son abandon, Guy se serait involontairement enivré en buvant à même un bidon dont il ne connaissait pas le contenu ? A-t-on voulu se débarrasser de lui pour diminuer ses contrats futurs ? Mystère.

4° Georges Cuvelier n'est pas à l'abri de tous reproches. Quelques erreurs furent commises par lui. S'il fut respecté, cela ne veut pas dire que son autorité fut très grande. Exemple : les échappées intempestives de Geminiani et de B. Gauthier. Binda ne les aurait pas tolérées.

Ses individualités

Prenons une par une les individualités de l'équipe :

● **BOBET** : N'était pas dans sa condition de 1948. En forme trop tôt ? Sûrement. Jusqu'à son abandon forcé avait été très quelconque.

● **CHAPATTE** : Très bon coureur, mais trop individualiste. Boute-en-train, s'est efforcé de maintenir le moral de l'équipe.

● **DANGUILLAUME** : A prouvé, une nouvelle fois, qu'il n'était pas un homme du « Tour ». Son estomac défaillant ne lui permet pas de produire des efforts répétés.

● **DEPREZ** : Coureur consciencieux, sans grand brio. A été le cheval de trait de la formation.

● **DIOT** : A abandonné par écœurement, non sur défaillance. Aidant les accidentés, il ne reçut de secours de personne. C'est donc la mésentente qui l'a forcé à se retirer.

● **B. GAUTHIER** : Trop tôt en forme, lui aussi. Grosses qualités, mais peu de tête. Son attaque lancée à la sortie de San Sebastian, malgré les ordres reçus, lui a été funeste.

● **GEMINIANI** : A été l'un des meilleurs bien qu'ayant commis de nombreuses erreurs. Est difficile à discipliner.

● **IAPEBIE** : N'était pas aussi fatigué que l'année passée. Début de saison trop tardif. N'était pas rompu aux efforts.

● **« Apo » LAZARIDES** : A encore subi l'influence de Vietto. La gifle reçue à la sortie d'Avignon, venant après son accident de Peyresourde, avait sapé son moral.

● **L. LAZARIDES** : S'est effondré après les Pyrénées, sa saison ayant été trop chargée. A payé ses efforts du Dauphiné, c'est certain.

● **TEISSEIRE** : Est resté le coureur « mystère ». Son irrégularité est trop évidente pour être normale.

● **VIETTO** : A été — Cuvelier le dit lui-même — le boulet de l'équipe. Sa sélection a été une grosse erreur.

Toutes ces critiques réunies forment les raisons de la course terne des Français.

René MELLIX.

LINART attend encore un successeur pour les « 100 miles »

La course des « 100 miles » va renaître. Et dimanche prochain, le Parc des Princes vous offre cette épreuve pour laquelle il a retenu neuf stayers parmi les meilleurs. Seule l'absence de Lesueur, retenu en Allemagne, sera regrettée.

Cette épreuve, qui ne fut pas disputée depuis le 25 septembre 1938, possède un palmarès sur lequel on retrouve les noms des meilleurs stayers du passé.

Victor Linart reste, depuis le 19 octobre 1924, le recordman — probablement avec rouleau rapproché — de l'épreuve : 2 h. 3' 48" pour les 160 kilomètres... L'Italien Severgnini, meilleur temps après lui, avec règlement normal, a réalisé 2 h. 10'5".

En 1938, les concurrents furent Severgnini qui fut le vainqueur, Kraus, Paillard, Lacquehay, Terreau, Wanzerried, A. Wambst, Georges Wambst et Meuleman... qui sera le seul stayer présent dimanche prochain.

Avec Meuleman, qui prit part à l'épreuve en 1935, 1937 et 1938, les stayers retenus seront : Lamboley, Besson, Frosio, Pronk, Minardi, Chocque, Goutorbe, et le nouveau champion de Belgique : Lenaert. — J. L.

CUCELLI et DEL BELLO s'embarqueront demain

MILAN. (Par téléphone.) — Les joueurs italiens de Coupe Davis Cucelli, del Bello et Canepele avec leur capitaine non joueur Quintavalle, s'embarqueront demain sur le « Queen-Elizabeth » pour New-York.

UN CHALLENGE « AIR FRANCE » POUR RUGBYMEN

Un challenge qui sera sérieusement convoité c'est bien celui qui portera le nom d'Air France, à disputer la saison prochaine entre les équipes de rugby de Toulouse et Castres d'une part, et du Lyon Olympique et Vienne d'autre part, la finale ayant lieu à Lyon.

L'équipe gagnante et ses remplaçants ont en effet le voyage Paris-Casablanca offert par Air France.

Les Américains font un pont d'or à COPPI et à BARTALI pour une tournée de propagande aux U.S.A.

Les Américains s'intéressent de plus en plus aux sports en vogue en Europe. La venue des G.I's sur notre continent n'y est certainement pas étrangère.

Déjà, l'équipe de l'Internazionale de Milan a effectué outre-Atlantique, une tournée de propagande en faveur du football pour un prix tel que seuls les Américains avec leurs dollars peuvent offrir...

Le Tour de France, qui a étonné les « Yankees », par sa grandiose organisation et son immense popularité, a décidé certains dirigeants du cyclisme américain, sport actuellement en veilleuse, à inviter pour une série de courses exhibitions afin de redonner un nouvel essor à la bicyclette, les deux champions transalpins Fausto Coppi et Gino Bartali, qui seraient accompagnés par leurs principaux lieutenants... si l'accord se faisait.

Pour convaincre les deux « campionissimi », un pont d'or leur est offert... On parle de plusieurs millions.

A ce prix-là, Fausto et Gino nous étonneraient en cas de refus, d'autant plus que la date de leur déplacement se situerait après le Tour de Lombardie, c'est-à-dire en novembre. — L. N.

A cinq minutes du grand départ du Bourget, voici la première fournée de nos rugbymen devant le bimoteur de la British Air Way. On reconnaît de haut en bas : LASSEGUE, F. DESCLAUX, DUFAU, LACRAMPE, DIZABO, BASQUET, CARON, BERGOUGNAN. Au premier rang : R. LEROU (qui ne partira pas), MATHEU, DUTRAIN, GENESTE et René CABOS, qui salue de la main et masque JOL.

BASQUET et ses rugbymen ont été baptisés au BOURGET au départ du voyage en Argentine

Les treize premiers rugbymen français qui, sous la conduite de René Crabos, vice-président de la F.F.R., participent à la tournée en République Argentine, ont quitté Le Bourget, ce matin à 12 h. 34 exactement, à destination de Londres, d'où ils mettront le cap demain matin sur Buenos-Aires via Lisbonne, Dakar, Natal, Rio de Janeiro, Montevideo, où seront respectées de courtes escales.

Le second groupe, commandé par Adolphe Jauréguy (dix joueurs) quittera Paris par la même voie dimanche matin.

Le beau temps, malgré un vent nord-ouest assez fort, a rassuré nos hommes dont pour la majorité c'était le baptême l'air. En effet, à l'exception de Bergougnan, de Lacrampe et de René Crabos, les autres montaient pour la première fois en avion.

Le déjeuner de midi fut servi dans l'avion même, après le départ, et c'est à 14 heures que nos hommes devaient être au cœur de la cité londonienne.

Avant le départ, le chef de groupe, René Crabos, qui fut autrefois capitaine de l'équipe de France de rugby, nous confia :

— Nous allons trouver en Argentine le froid. Il y avait, hier, 0 degré à Buenos-Aires. Avec cela des joueurs en forme, puisque c'est la pleine saison pour eux.

— Avez-vous des renseignements sur la valeur de vos futurs adversaires ?

— D'après l'ancien Stadiste Herzowitch, qui joua en équipe réserve de Buenos-Aires, la sélection d'Argentine vaut largement un bon Racing. Le principal, ajoutait René Crabos, sera pour nous de faire une brillante exhibition devant un public fervent de tous les spectacles sportifs et très francophile. Je voudrais surtout voir ce que nos hommes pourront donner après un mois de vie, d'entraînement et de jeu en commun.

» Je m'efforcerai de leur inculquer ce principe élémentaire de l'attaquant : passer le ballon avant d'être plaqué car là-bas il leur faut du jeu à la main. »

Si les organisateurs sud-américains ont pris à leur charge tous les frais (voyage et séjour) de l'équipe de Londres à Londres, soit en francs environ dix millions, la F.F.R., qui veut bien faire les choses, devra débourser un million pour les frais d'hébergement en France, voyages, assurances, passeports et équipements, car l'équipe de France se présentera avec un équipement rutilant neuf et deux de rechange.

SENSATIONNEL
But CLUB
présente
L'ALBUM SOUVENIR DU Tour de France 49
Un magnifique numéro de 68 pages en hélio
Le roman du Tour par Max Favalelli
Plusieurs dessins de Jean EFFEL
Des commentaires sur les 21 étapes
Les plus belles photographies inédites
LES ARTICLES DE
GASTON BÉNAC
FÉLIX LÉVITAN
ANDRÉ LEDUCQ
ALFREDO BINDA
★
TIRAGE LIMITE
Réclamez-le dès aujourd'hui à votre marchand habituel
Prix de vente : 100 fr.
★
TOUS LES SPORTIFS VOUDRONT CONSERVER CE DOCUMENT INOUBLIABLE

CAMPEZ AVEC DU MATERIEL FRANÇAIS :
Le meilleur du Monde
TENTE POUR 4 PERSONNES
AVEC TAPIS DE SOL ET AUVENT
TOILE FORTE IMPERMEABLE
EQUIPEMENT DURALUMIN
POIDS 12 Kg
HAUT. 1,80
LARG. 2,20
LONG. 2 m.
Ensemble livré en sac 19.900 F Etiq. pour mémoire chez Mandot 20.500
SPECIAL-CAMPING 16, Bd VOLTAIRE PARIS XIe

Les AMÉRICAINS n'ont pas dominé

OSLO (par téléphone). — A l'issue de la première journée du match Nord de l'Europe-Etats-Unis, les Scandinaves mènent par 101 pts 1/2 à 73 pts 1/2 aux Américains.

Parmi les résultats des diverses rencontres, nous avons relevé :

- Les 10"3/10 d'Andrez Stanfield, qui a battu le champion olympique Dillard sur 100 mètres.
- Les 3'49" de Strand sur 1.500 m., devant Erikson, Aberg et l'Américain Twomey.
- La double victoire du champion olympique Ahmann : au triple saut, 15 m. 33, et en hauteur, 1 m. 98.
- La régularité de Rautavaara : 72 mètres 55 au javelot.
- Les 51"8/10 d'Ault aux 400 m. haies Larsson, troisième, réussit 52"9/10.
- Le succès au relais 4x400 des Américains (3'11"410), avec 8 secondes d'avance !